

# **Dollarama inc.**

États financiers consolidés

**2 février 2020 et 3 février 2019**

(en milliers de dollars canadiens,  
sauf indication contraire)



## *Rapport de l'auditeur indépendant*

Aux actionnaires de Dollarama inc.

---

### *Notre opinion*

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Dollarama inc. et de ses filiales (collectivement, la « Société ») au 2 février 2020, au 3 février 2019 et au 29 janvier 2018 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos le 2 février 2020 et le 3 février 2019, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (« IFRS »).

#### **Notre audit**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société, qui comprennent :

- les états consolidés de la situation financière au 2 février 2020, au 3 février 2019 et au 29 janvier 2018;
- les états consolidés des variations des capitaux propres déficitaires pour les exercices clos le 2 février 2020 et le 3 février 2019;
- les états consolidés du résultat net et du résultat global pour les exercices clos le 2 février 2020 et le 3 février 2019;
- les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos le 2 février 2020 et le 3 février 2019;
- les notes annexes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables.

---

### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

#### **Indépendance**

Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

---

*PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.  
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2500, Montréal (Québec) Canada H3B 4Y1  
Tél. : +1 514 205-5000, Téléc. : +1 514 876-1502*



---

### *Observations – Adoption d’une nouvelle norme comptable*

Nous attirons l’attention sur la note 6 des états financiers consolidés, qui décrit l’incidence de l’adoption d’IFRS 16, *Contrats de location*, sur les états financiers consolidés. Notre opinion n’est pas modifiée à l’égard de ce point.

---

### *Autres informations*

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de gestion.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s’étend pas aux autres informations et nous n’exprimons aucune forme d’assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s’il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l’audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d’une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n’avons rien à signaler à cet égard.

---

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l’égard des états financiers consolidés*

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c’est à la direction qu’il incombe d’évaluer la capacité de la Société à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l’exploitation et d’appliquer le principe comptable de continuité d’exploitation, sauf si la direction a l’intention de liquider la Société ou de cesser ses activités, ou si elle n’a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d’information financière de la Société.

---

### *Responsabilités de l’auditeur à l’égard de l’audit des états financiers consolidés*

Nos objectifs sont d’obtenir l’assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d’anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d’erreurs, et de délivrer un rapport de l’auditeur contenant notre opinion. L’assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d’assurance, qui ne garantit toutefois pas qu’un audit réalisé conformément aux normes d’audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d’erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu’il est raisonnable de s’attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Société pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.



Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

L'associée responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Linda Beauparlant.

*PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.<sup>1</sup>*

Montréal (Québec)  
Le 1<sup>er</sup> avril 2020

---

<sup>1</sup> CPA auditrice, CA, permis de comptabilité publique n° A117693

## Dollarama inc.

### État consolidé de la situation financière (en milliers de dollars canadiens)

	Note	2 février 2020 \$	3 février 2019 \$ Chiffres retraités <sup>1)</sup>	29 janvier 2018 \$ Chiffres retraités <sup>1), 2)</sup>
<b>Actif</b>				
<b>Actifs courants</b>				
Trésorerie		90 464	50 371	54 844
Créances		34 965	35 843	11 502
Charges payées d'avance		9 935	15 560	7 166
Impôt sur le résultat payé d'avance		1 767	-	-
Stocks		623 490	581 241	490 927
Instruments financiers dérivés	15	3 876	5 505	286
		<u>764 497</u>	<u>688 520</u>	<u>564 725</u>
<b>Actifs non courants</b>				
Actifs au titre de droits d'utilisation	7	1 283 778	1 208 461	1 142 495
Immobilisations corporelles	8	644 011	586 027	490 988
Immobilisations incorporelles	9	152 967	148 879	143 046
Goodwill	9	727 782	727 782	727 782
Participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	5	143 421	-	-
		<u>3 716 456</u>	<u>3 359 669</u>	<u>3 069 036</u>
<b>Passif et capitaux propres déficitaires</b>				
<b>Passifs courants</b>				
Dettes d'exploitation et charges à payer	10	289 254	230 981	227 244
Dividendes à verser		13 737	12 650	12 180
Instruments financiers dérivés	15	267	872	35 720
Impôt sur le résultat à payer		-	34 602	39 491
Partie courante de la dette à long terme	11	606 494	7 383	405 192
Partie courante des obligations locatives	7	182 732	156 746	140 691
		<u>1 092 484</u>	<u>443 234</u>	<u>860 518</u>
<b>Passifs non courants</b>				
Partie non courante de la dette à long terme	11	1 270 289	1 890 845	1 260 459
Partie non courante des obligations locatives	7	1 332 016	1 246 074	1 196 375
Impôt différé	14	113 863	96 900	83 442
		<u>3 808 652</u>	<u>3 677 053</u>	<u>3 400 794</u>
<b>Engagements</b>				
<b>Capitaux propres déficitaires</b>				
Capital-actions	13	448 704	408 179	415 787
Surplus d'apport	13	29 108	32 450	27 699
Déficit	13	(574 110)	(765 202)	(742 821)
Cumul des autres éléments du résultat global	13	4 102	7 189	(32 423)
		<u>(92 196)</u>	<u>(317 384)</u>	<u>(331 758)</u>
<b>Total des capitaux propres déficitaires</b>		<u>(92 196)</u>	<u>(317 384)</u>	<u>(331 758)</u>
<b>Total du passif et des capitaux propres déficitaires</b>		<u>3 716 456</u>	<u>3 359 669</u>	<u>3 069 036</u>

<sup>1)</sup> Les états financiers consolidés reflètent l'adoption de la norme IFRS 16 le 4 février 2019. Se reporter aux notes 3 et 6 pour plus de précisions au sujet de l'adoption de la norme IFRS 16. Les chiffres comparatifs ont été retraités.

<sup>2)</sup> Les données au 29 janvier 2018 sont celles de l'état de la situation financière d'ouverture retraité de l'exercice clos le 3 février 2019.

#### Approuvé par le conseil d'administration

(signé) « Stephen Gunn »

Stephen Gunn, administrateur

(signé) « Richard Roy »

Richard Roy, administrateur

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

## Dollarama inc.

### État consolidé des variations des capitaux propres déficitaires pour les exercices clos (en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions)

	Note	Nombre d'actions ordinaires <sup>2)</sup>	Capital- actions \$	Surplus d'apport \$	Déficit \$	Cumul des autres éléments du résultat global \$	Total \$
<b>Solde au 28 janvier 2018</b>		327 977 577	415 787	27 699	(663 421)	(32 423)	(252 358)
Ajustement lié à IFRS 16	6	-	-	-	(79 400)	-	(79 400)
<b>Solde retraité au 29 janvier 2018<sup>1), 2)</sup></b>	13	327 977 577	415 787	27 699	(742 821)	(32 423)	(331 758)
Résultat net retraité	6	-	-	-	544 986	-	544 986
Autres éléments du résultat global		-	-	-	-	32 537	32 537
<b>Résultat global retraité</b>		-	-	-	544 986	32 537	577 523
Ajustement de transition lié à IFRS 9		-	-	-	-	8 646	8 646
Transfert vers les stocks de profits réalisés sur les couvertures de flux de trésorerie		-	-	-	-	(1 571)	(1 571)
Dividendes déclarés		-	-	-	(51 767)	-	(51 767)
Rachat et annulation d'actions ordinaires	13	(13 790 350)	(17 491)	-	(515 600)	-	(533 091)
Rémunération fondée sur des actions	13	-	-	6 466	-	-	6 466
Émission d'actions ordinaires	13	498 050	8 168	-	-	-	8 168
Reclassement pour refléter l'exercice d'options sur actions	13	-	1 715	(1 715)	-	-	-
<b>Solde retraité au 3 février 2019<sup>1)</sup></b>	13	314 685 277	408 179	32 450	(765 202)	7 189	(317 384)
Résultat net		-	-	-	564 039	-	564 039
Autres éléments du résultat global		-	-	-	-	9 237	9 237
<b>Résultat global</b>		-	-	-	564 039	9 237	573 276
Transfert vers les stocks de profits réalisés sur les couvertures de flux de trésorerie		-	-	-	-	(12 324)	(12 324)
Dividendes déclarés		-	-	-	(55 231)	-	(55 231)
Rachat et annulation d'actions ordinaires	13	(7 089 040)	(9 439)	-	(317 716)	-	(327 155)
Rémunération fondée sur des actions	13	-	-	5 448	-	-	5 448
Émission d'actions ordinaires	13	2 634 800	41 174	-	-	-	41 174
Reclassement pour refléter l'exercice d'options sur actions	13	-	8 790	(8 790)	-	-	-
<b>Solde au 2 février 2020</b>	13	310 231 037	448 704	29 108	(574 110)	4 102	(92 196)

<sup>1)</sup> Les états financiers consolidés reflètent l'adoption de la norme IFRS 16 le 4 février 2019. Se reporter aux notes 3 et 6 pour plus de précisions sur l'adoption de la norme IFRS 16. Les chiffres comparatifs ont été retraités.

<sup>2)</sup> Les données au 29 janvier 2018 sont celles de l'état de la situation financière d'ouverture retraité de l'exercice clos le 3 février 2019.

<sup>3)</sup> Le nombre d'actions ordinaires au 28 janvier 2018, de même que certaines variations du capital-actions entre le 28 janvier 2018 et le 3 février 2019, reflètent l'application rétrospective du fractionnement d'actions (défini à la note 13).

## Dollarama inc.

État consolidé du résultat net et du résultat global pour les exercices clos  
(en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

	Note	2 février 2020 \$	3 février 2019 \$ Chiffres retraités <sup>1)</sup>
Ventes		3 787 291	3 548 503
Coût des produits vendus	18	2 134 933	1 964 516
<b>Profit brut</b>		<b>1 652 358</b>	<b>1 583 987</b>
Frais généraux, frais d'administration et charges d'exploitation des magasins		551 699	505 420
Dotation aux amortissements	18	242 785	233 378
Quote-part du résultat net de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	5	(10 263)	-
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>868 137</b>	<b>845 189</b>
Coûts de financement	18	100 605	94 597
Autres produits	5	(2 835)	-
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>770 367</b>	<b>750 592</b>
<b>Impôt sur le résultat</b>	14	<b>206 328</b>	<b>205 606</b>
<b>Résultat net</b>		<b>564 039</b>	<b>544 986</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>			
<i>Éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement en résultat net</i>			
Reclassement de profits (pertes) sur instruments financiers dérivés ne faisant pas l'objet d'ajustements de la valeur d'entrée		(378)	1 935
Écarts de conversion		(647)	-
Quote-part des autres éléments du résultat global de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	5	907	-
Produit (charge) d'impôt sur le résultat lié à ces éléments		49	(521)
<i>Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net</i>			
Profits latents sur instruments financiers dérivés faisant l'objet d'ajustements de la valeur d'entrée		12 637	42 506
Charge d'impôt sur le résultat lié à ces éléments		(3 331)	(11 383)
<b>Total des autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt</b>		<b>9 237</b>	<b>32 537</b>
<b>Résultat global</b>		<b>573 276</b>	<b>577 523</b>
<b>Résultat par action ordinaire</b>			
Résultat net de base par action ordinaire	16	1,80 \$	1,68 \$
Résultat net dilué par action ordinaire	16	1,78 \$	1,66 \$
<b>Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation</b> <i>(en milliers)</i>	16	313 910	324 460
<b>Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, après dilution</b> <i>(en milliers)</i>	16	317 185	328 404

<sup>1)</sup> Les états financiers consolidés reflètent l'adoption de la norme IFRS 16 le 4 février 2019. Se reporter aux notes 3 et 6 pour plus de précisions sur l'adoption de la norme IFRS 16. Les chiffres comparatifs ont été retraités.



## Dollarama inc.

### Tableau consolidé des flux de trésorerie pour les exercices clos (en milliers de dollars canadiens)

	Note	2 février 2020 \$	3 février 2019 \$ Chiffres retraités <sup>1)</sup>
<b>Activités d'exploitation</b>			
Résultat net		564 039	544 986
Ajustements de rapprochement du résultat net et des entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation :			
Dotation à l'amortissement des immobilisations corporelles, des actifs au titre de droits d'utilisation et des immobilisations incorporelles	18	242 785	233 378
Dotation à l'amortissement des frais d'émission de titres de créance	18	2 677	2 298
Comptabilisation de profits et de pertes sur la fixation du taux des obligations et sur les contrats à terme sur obligations		(378)	177
Transfert vers les stocks de pertes réalisées sur les couvertures de flux de trésorerie		-	8 646
Rémunération fondée sur des actions	13	5 448	6 466
Coûts de financement de la dette à long terme		1 138	5 045
Impôt différé	14	15 015	2 044
Profit sur la sortie d'actifs		(762)	(1 362)
Quote-part du résultat net de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	5	(10 263)	-
Autres produits	5	(2 835)	-
		<u>816 864</u>	<u>801 678</u>
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	19	(84 356)	(115 724)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, montant net		<u>732 508</u>	<u>685 954</u>
<b>Activités d'investissement</b>			
Acquisition d'une participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	5	(59 546)	-
Entrées d'immobilisations corporelles	8	(120 963)	(161 104)
Entrées d'immobilisations incorporelles	9	(19 659)	(19 703)
Produit de la sortie d'immobilisations corporelles		855	1 295
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement, montant net		<u>(199 313)</u>	<u>(179 512)</u>
<b>Activités de financement</b>			
Produit de l'émission de titres de créance à long terme (billets à taux variable de série 3)	11	-	300 000
Produit de l'émission de titres de créance à long terme (billets à taux fixe à 3,55 %)	11	-	497 685
Produit (remboursement) net sur la facilité de crédit	11	(25 000)	(166 000)
Remboursement des billets à taux fixe à 3,095 %	11	-	(400 000)
Paiement des frais d'émission de titres de créance		(260)	(3 597)
Composante capital des obligations locatives	7	(127 717)	(153 588)
Émission d'actions ordinaires	13	41 174	8 168
Dividendes versés	13	(54 144)	(51 297)
Rachat et annulation d'actions ordinaires	13	(327 155)	(542 286)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement, montant net		<u>(493 102)</u>	<u>(510 915)</u>
<b>Variation de la trésorerie</b>		40 093	(4 473)
<b>Trésorerie au début de l'exercice</b>		<u>50 371</u>	<u>54 844</u>
<b>Trésorerie à la fin de l'exercice</b>		<u>90 464</u>	<u>50 371</u>

<sup>1)</sup> Les états financiers consolidés reflètent l'adoption de la norme IFRS 16 le 4 février 2019. Se reporter aux notes 3 et 6 pour plus de précisions sur l'adoption de la norme IFRS 16. Les chiffres comparatifs ont été retraités.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

## Dollarama inc.

Notes annexes

**2 février 2020 et 3 février 2019**

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

---

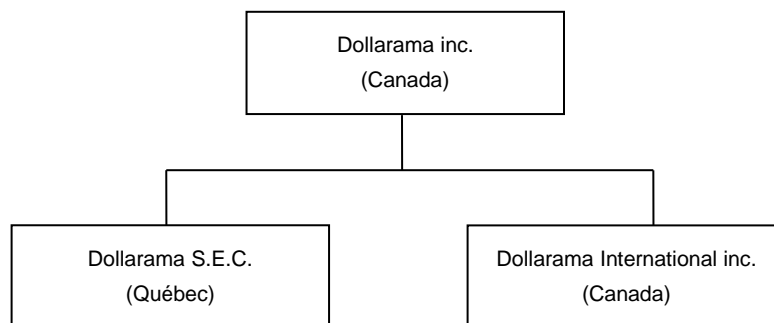
### 1 Information générale

Dollarama inc. (la « Société ») a été constituée le 20 octobre 2004 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. La Société propose un vaste éventail de produits de consommation courante, de marchandises générales et d'articles saisonniers à des prix fixes d'au plus 4,00 \$, en magasin et en ligne au Canada. Au 2 février 2020, la Société exerçait ses activités de vente au détail dans toutes les provinces canadiennes.

L'adresse du siège social est le 5805, avenue Royalmount, Montréal (Québec) H4P 0A1. Les activités d'entreposage et de distribution de la Société sont également situées dans la région de Montréal. La Société est inscrite à la Bourse de Toronto (la « TSX ») sous le symbole « DOL ».

L'exercice de la Société se termine le dimanche dont la date est la plus proche du 31 janvier et comporte habituellement 52 semaines. Cependant, comme il est d'usage en ce qui concerne le calendrier du secteur de la vente au détail, une semaine est ajoutée à l'exercice tous les cinq ou six ans. L'exercice clos le 3 février 2019 comptait 53 semaines alors que l'exercice clos le 2 février 2020 en comptait 52.

Au 2 février 2020, les entités importantes comprises dans la structure juridique de la Société étaient les suivantes :



Dollarama S.E.C. exploite la chaîne de magasins au Canada et fournit le soutien administratif et logistique requis.

Dollarama International inc. (« Dollarama International ») exerce des activités de vente au détail en Amérique latine par l'intermédiaire de sa participation de 50,1 % dans Dollarcity, un détaillant à bas prix dont le siège social est situé au Panama. Dollarcity offre un vaste éventail de produits de consommation courante, de marchandises générales et d'articles saisonniers à des prix fixes d'au plus 3,00 \$ US (ou l'équivalent en monnaie locale) dans ses magasins situés au Salvador, au Guatemala et en Colombie. Dollarama International vend des produits et fournit des services à Dollarcity. Pour les exercices clos le 2 février 2020 et le 3 février 2019, les ventes de Dollarama International représentaient environ 1 % du total des ventes consolidées de la Société.

## **Dollarama inc.**

Notes annexes

**2 février 2020 et 3 février 2019**

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

---

### **2 Mode de présentation**

La Société établit ses états financiers consolidés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR »), comme ils sont énoncés dans la Partie I du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*, laquelle inclut les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »).

Sauf en ce qui concerne la norme IFRS 16, *Contrats de location*, que la Société a adoptée le 4 février 2019 selon la méthode rétrospective intégrale avec retraitement de l'information comparative, et la méthode de la mise en équivalence qu'elle a adoptée pour comptabiliser sa participation dans Dollarcity à compter du 14 août 2019, les méthodes comptables de la Société ont été appliquées uniformément à tous les exercices présentés dans les présents états financiers consolidés. Se reporter aux notes 3 et 6 ci-après pour le résumé des principales méthodes comptables liées à IFRS 16 et pour plus de précisions sur l'adoption de la norme IFRS 16. Pour une analyse de la méthode de la mise en équivalence adoptée pour Dollarcity, se reporter aux notes 3 et 5 ci-après.

Le nombre d'actions ordinaires présenté au 28 janvier 2018 dans les présents états financiers consolidés, de même que certaines variations du capital-actions entre le 28 janvier 2018 et le 3 février 2019, reflètent l'application rétrospective du fractionnement d'actions (voir la note 13).

Les présents états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société en vue de leur publication le 1<sup>er</sup> avril 2020.

### **3 Résumé des principales méthodes comptables**

#### **Filiales**

Les filiales sont les entités sur lesquelles la Société exerce un contrôle. La Société détermine le contrôle d'après sa capacité d'exercer un pouvoir ayant une influence significative sur les activités quotidiennes importantes des entités. Le contrôle est également déterminé par l'exposition de la Société à la variabilité du rendement du capital investi dans l'entité, qu'elle soit favorable ou défavorable, ainsi que par la capacité de la Société d'orienter les décisions prises par l'entité, ce qui, à terme, a une incidence sur le rendement du capital investi. L'existence et l'effet des droits de vote substantiels sont pris en compte pour évaluer si la Société contrôle une autre entité. Les comptes des filiales sont intégralement consolidés à compter de la date à laquelle le contrôle est déterminé et cessent de l'être dès que la Société est réputée avoir cessé de détenir le contrôle.

Les transactions, soldes et profits latents intragroupe sont éliminés. Les pertes latentes sont aussi éliminées, à moins que la transaction n'indique une dépréciation de l'actif cédé. Les méthodes comptables des filiales ont été modifiées lorsque cela était nécessaire afin d'assurer l'uniformité avec les méthodes adoptées par la Société. Toutes les entités considérées comme des filiales de la Société pour des fins comptables sont des filiales en propriété exclusive.

#### **Participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence**

La méthode de la mise en équivalence est utilisée par la Société pour comptabiliser ses participations dans des sociétés affiliées lorsqu'elle exerce une influence notable, mais qu'elle ne détient pas le contrôle sur les activités de ces sociétés affiliées.

## **Dollarama inc.**

Notes annexes

**2 février 2020 et 3 février 2019**

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

---

### **3 Résumé des principales méthodes comptables (suite)**

#### **Conversion des monnaies étrangères**

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les éléments des états financiers de chacune des entités de la Société sont évalués dans la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle de la Société.

Transactions et soldes en monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date des transactions. Les écarts de change découlant du règlement de transactions en monnaies étrangères et de la conversion au cours de change en vigueur à la date de clôture des actifs et des passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés en résultat, sauf si la comptabilité de couverture est appliquée, comme il est décrit plus loin à la rubrique « Instruments financiers dérivés ».

#### **Information sectorielle**

La Société regroupe ses activités dans un secteur opérationnel, qui est aussi le seul secteur à présenter de la Société conformément à l'information interne fournie au principal décideur opérationnel.

#### **Actifs financiers**

La Société a adopté les exigences d'IFRS 9, *Instruments financiers*, le 29 janvier 2018 selon la méthode rétrospective modifiée, tel que le permet IFRS 9. À la date de transition, la Société a appliqué les nouvelles exigences en matière de comptabilité de couverture à toutes les relations de couverture admissibles existantes.

Lors de la comptabilisation initiale, la Société détermine le classement des instruments financiers en fonction des catégories suivantes :

1. Évalués au coût amorti
2. Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou par le biais du résultat net

Le classement selon IFRS 9 est fondé sur le modèle économique suivi pour la gestion de l'actif financier et sur les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de celui-ci. Les contrats qui comprennent des dérivés incorporés pour lesquels l'hôte est un actif financier seront évalués dans leur intégralité afin d'en déterminer le classement.

Un actif financier est évalué au coût amorti si les deux critères suivants sont remplis :

1. Il est détenu dans le cadre d'un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs en vue d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
2. Ses modalités contractuelles donnent lieu, à des dates convenues, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts sur le solde du capital à payer.

## Dollarama inc.

Notes annexes

**2 février 2020 et 3 février 2019**

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

---

### 3 Résumé des principales méthodes comptables (suite)

Les actifs financiers au coût amorti sont initialement évalués à la juste valeur, après ajustement pour refléter les coûts de transaction, puis ultérieurement évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué de toute perte de valeur. Les produits d'intérêts, les profits et pertes de change et les pertes de valeur sont comptabilisés à l'état consolidé du résultat net et du résultat global.

Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont initialement, et par la suite, inscrits à la juste valeur; les coûts de transaction sont passés en charges dans l'état du résultat. La partie efficace des profits et des pertes sur les instruments de couverture est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent.

Le tableau qui suit présente sommairement le classement et l'évaluation des actifs financiers de la Société.

	<b>Classement aux termes d'IFRS 9</b>
Trésorerie	Coût amorti
Créances	Coût amorti
Instruments financiers dérivés	Juste valeur par le biais du résultat net

La Société estime les pertes de crédit attendues liées aux instruments financiers comptabilisés au coût amorti. La méthode de dépréciation utilisée est différente selon qu'il y a eu ou non une augmentation importante du risque de crédit. Dans le cas des créances, la Société évalue la correction de valeur pour pertes en fonction des pertes de crédit attendues sur la durée de vie.

#### Passifs financiers

Les passifs financiers se composent des dettes d'exploitation et charges à payer, des dividendes à verser, des instruments financiers dérivés, de la dette à long terme et des obligations locatives.

La dette à long terme est initialement comptabilisée à la juste valeur, après déduction des coûts de transaction comptabilisés, et elle est ultérieurement évaluée au coût amorti, qui correspond à la valeur comptable. Toute différence entre la valeur comptable et la valeur de remboursement de la dette est comptabilisée dans l'état consolidé du résultat net et du résultat global selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les frais payés à l'établissement des facilités de crédit renouvelables ou à l'émission des billets sont incorporés à titre de paiements anticipés pour services de liquidité et amortis sur la durée de la facilité ou des billets auxquels ils se rapportent.

Les passifs financiers sont classés dans les passifs courants, sauf lorsque la Société dispose d'un droit inconditionnel de différer le règlement des passifs financiers pour au moins 12 mois après la date de clôture.

### **3 Résumé des principales méthodes comptables (suite)**

#### **Instruments financiers compensatoires**

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le solde net est présenté dans l'état consolidé de la situation financière, lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

#### **Instruments financiers dérivés**

La Société peut avoir recours à des instruments financiers dérivés dans le cadre de la gestion de son exposition au risque de change. La Société peut aussi utiliser des instruments financiers dérivés pour gérer son exposition au risque de taux d'intérêt. La Société désigne certains dérivés comme couvertures de risques précis associés aux transactions prévues dont la réalisation est hautement probable (couverture de flux de trésorerie).

Lorsque la comptabilité de couverture s'applique, la Société documente, dès leur établissement, les relations de couverture entre les instruments de couverture et les éléments couverts, ainsi que les objectifs et stratégies de gestion du risque qui sous-tendent les opérations de couverture. Pour ce faire, elle associe les instruments dérivés à des actifs et des passifs inscrits à l'état consolidé de la situation financière ou à des engagements fermes ou à des transactions prévues. La Société détermine également si les instruments dérivés utilisés dans le cadre des opérations de couverture sont hautement efficaces pour contrebalancer les variations des flux de trésorerie générés par les éléments couverts.

Les variations de la réserve liée à la couverture dans les capitaux propres déficitaires sont présentées à l'état consolidé des variations des capitaux propres déficitaires. La juste valeur des dérivés de couverture est classée dans les actifs ou les passifs non courants lorsque la durée résiduelle de l'élément couvert est de plus de 12 mois et dans les actifs ou les passifs courants lorsque la durée résiduelle de l'élément couvert est de moins de 12 mois.

#### **Couvertures de flux de trésorerie**

La partie efficace des variations de la juste valeur des dérivés admissibles à titre d'instruments de couverture de flux de trésorerie et désignés comme tels est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global. Le profit ou la perte lié à la partie inefficace est immédiatement comptabilisé en résultat.

Depuis l'adoption d'IFRS 9, le cumul des profits ou des pertes réalisés découlant des couvertures de flux de trésorerie liées aux contrats de change est sorti des capitaux propres déficitaires pour être inclus dans la valeur comptable des stocks (approche appelée « ajustement de la valeur d'entrée »). Ces profits et pertes cumulés comptabilisés dans les stocks sont par la suite reclassés à l'état consolidé du résultat net et du résultat global de la période au cours de laquelle les stocks sont vendus et comptabilisés en tant que coût des produits vendus.

Lorsqu'un instrument de couverture vient à échéance ou qu'il est vendu, ou lorsqu'il ne satisfait plus aux critères d'admissibilité à la comptabilité de couverture, le profit ou la perte cumulé reste classé dans les capitaux propres déficitaires et est comptabilisé au titre de la valeur comptable de la transaction couverte lorsque l'élément non financier prévu est comptabilisé.

## Dollarama inc.

Notes annexes

**2 février 2020 et 3 février 2019**

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

---

### 3 Résumé des principales méthodes comptables (suite)

Les contrats de change à terme sont désignés comme couvertures de flux de trésorerie pour des transactions prévues précises.

Dans le cas des couvertures de flux de trésorerie liées au risque de taux d'intérêt, comme une vente à terme d'obligations, le dérivé est comptabilisé à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière. La partie efficace des variations de la juste valeur du dérivé est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et reclassée dans le résultat net de la période au cours de laquelle les paiements d'intérêts couverts sont comptabilisés en résultat net.

#### **Instruments dérivés auxquels la comptabilité de couverture ne s'applique pas**

Les instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés à titre de couvertures ou qui ont cessé d'être efficaces avant leur échéance sont inscrits à leur juste valeur à titre d'actif ou de passif, les variations de leur juste valeur étant comptabilisées en résultat.

#### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont inscrites au coût et amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimative comme suit :

Matériel des magasins et des entrepôts	De 7 à 15 ans <sup>1)</sup>
Véhicules	5 ans
Immeubles et toitures	De 20 à 50 ans
Améliorations locatives	Durée d'utilité ou durée du contrat de location, selon la plus courte des deux
Matériel informatique	5 ans

<sup>1)</sup> Nouveau matériel acquis au cours de l'exercice clos le 2 février 2020 dont la durée d'utilité est estimée à 7 ans.

La Société comptabilise dans la valeur comptable des immobilisations corporelles la totalité du prix d'achat des actifs acquis ou construits ainsi que les coûts engagés qui sont directement attribuables à la construction d'un actif spécifique, lorsqu'ils sont liés à la mise en état de fonctionnement de l'actif.

Les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition ou à la construction d'actifs admissibles sont capitalisés. Le taux utilisé pour le calcul du coût de financement capitalisé est fondé sur le coût d'emprunt moyen pondéré de la Société pour la période.

La Société capitalise également le coût du remplacement de parties d'une immobilisation corporelle lorsqu'un tel coût est engagé, s'il est probable qu'elle obtiendra les avantages économiques futurs liés à l'immobilisation et que le coût de l'immobilisation peut être établi de façon fiable. La valeur comptable de la partie remplacée est décomptabilisée.

## **Dollarama inc.**

Notes annexes

**2 février 2020 et 3 février 2019**

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

---

### **3 Résumé des principales méthodes comptables (suite)**

Les durées d'utilité estimatives, les valeurs résiduelles et les modes d'amortissement sont revus une fois l'an. Les changements, le cas échéant, sont comptabilisés de façon prospective à titre de modifications d'estimations comptables. Si la valeur résiduelle attendue d'un actif est égale ou supérieure à sa valeur comptable, la Société cesse d'amortir cet actif. L'amortissement reprend lorsque la valeur résiduelle attendue devient inférieure à la valeur comptable de l'actif. On détermine les profits et les pertes sur la sortie d'une immobilisation corporelle en calculant la différence entre le produit de la sortie et la valeur comptable de l'immobilisation corporelle, et on les comptabilise directement à l'état consolidé du résultat net et du résultat global.

#### **Goodwill et immobilisations incorporelles**

La Société classe ses immobilisations incorporelles en trois catégories : 1) immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée amortissables, 2) immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée non amortissables et 3) goodwill.

##### **Immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée amortissables**

La Société détermine la durée d'utilité des immobilisations incorporelles identifiables d'après des faits et circonstances précis et propres à chaque immobilisation incorporelle. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée, c'est-à-dire les logiciels, sont comptabilisées au coût et amorties selon le mode linéaire sur une durée d'utilité estimative de cinq ans.

La Société prend en compte dans la valeur comptable des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée amortissables le total du prix d'achat de l'immobilisation incorporelle conçue ou acquise ainsi que les autres coûts directement attribuables à la conception d'une immobilisation incorporelle en particulier, dans la mesure où ces coûts permettent d'amener l'immobilisation incorporelle à son état de fonctionnement.

##### **Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée non amortissables**

L'appellation commerciale est la seule immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée non amortissable de la Société. L'appellation commerciale est inscrite au coût et n'est pas amortie, sa durée d'utilité étant indéterminée. Elle fait l'objet d'un test de dépréciation chaque année, à la date de clôture, ou plus souvent si des événements ou des faits nouveaux laissent envisager qu'elle pourrait s'être dépréciée. La perte de valeur comptabilisée, le cas échéant, correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité. Comme l'appellation commerciale ne génère pas de flux de trésorerie indépendants des autres actifs ou d'une unité génératrice de trésorerie (« UGT »), elle est affectée à un groupe d'UGT qui devrait bénéficier du regroupement d'entreprises, l'UGT représentant le niveau le plus bas auquel l'appellation commerciale fait l'objet d'un suivi pour des besoins de gestion interne de la Société.

##### **Goodwill**

Le goodwill découle de l'acquisition de filiales et représente l'excédent de la contrepartie transférée sur la quote-part de l'investisseur dans les actifs identifiables nets acquis et la juste valeur de la participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise.



### **3 Résumé des principales méthodes comptables (suite)**

Le goodwill est par la suite inscrit au coût, moins le cumul des pertes de valeur. Le goodwill est soumis à un test de dépréciation chaque année, à la date de clôture, ou plus souvent si des événements ou des faits nouveaux indiquent qu'il pourrait s'être déprécié. Aux fins du test de dépréciation annuel, le goodwill est affecté à un groupe d'UGT qui devrait bénéficier du regroupement d'entreprises, l'UGT représentant le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi pour des besoins de gestion interne de la Société.

#### **Dépréciation d'actifs non financiers**

Les actifs qui sont amortis font l'objet de tests de dépréciation périodiques. Lorsque des événements ou des faits nouveaux indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable, l'actif ou l'UGT est soumis à un test de dépréciation. Si la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT excède sa valeur recouvrable, une perte de valeur est comptabilisée à l'état consolidé du résultat net et du résultat global. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus d'un actif ou d'une UGT. La juste valeur correspond au prix qui pourrait être obtenu pour un actif ou une UGT dans le cadre d'une transaction entre les intervenants du marché dans des conditions de concurrence normale à la date de l'évaluation, diminué des coûts de sortie. Aux fins du test de dépréciation, les actifs sont regroupés au niveau le plus bas de génération de flux de trésorerie identifiables, soit des UGT, qui représentent les magasins pris individuellement. La direction procède à une évaluation des données de marché pertinentes, notamment de la capitalisation boursière actuelle de la Société.

#### **Trésorerie**

La trésorerie peut comprendre des placements très liquides dont l'échéance ne dépassait pas trois mois à leur date d'acquisition. La majeure partie des paiements à percevoir des institutions financières relativement aux transactions réglées par carte de débit ou de crédit sont traités dans un délai d'un jour ouvrable et sont, par conséquent, classés dans la trésorerie.

#### **Stocks**

Les stocks du centre de distribution, des entrepôts et des magasins de la Société sont composés de marchandises achetées et détenues en vue de la vente et sont évalués au coût ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux montants.

Le coût des stocks est d'abord établi au centre de distribution et dans les entrepôts selon la méthode du coût moyen pondéré puis il est attribué aux marchandises en magasin selon la méthode de l'inventaire au prix de détail. Le coût des stocks tient compte des sommes versées aux fournisseurs, des taxes et des frais de transport jusqu'aux entrepôts ainsi que des coûts directs d'entreposage et de distribution aux magasins et de réception en magasin.

La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé dans le cours normal des activités, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

### **3 Résumé des principales méthodes comptables (suite)**

#### **Dettes d'exploitation et charges à payer**

Les dettes d'exploitation et charges à payer sont les obligations de payer les marchandises reçues de fournisseurs ou les services rendus par les employés et les fournisseurs dans le cours normal des activités. Les dettes d'exploitation et charges à payer sont classées dans les passifs courants si le paiement est exigible dans un délai d'au plus un an. Autrement, elles sont présentées dans les passifs non courants.

Les dettes d'exploitation et charges à payer sont comptabilisées initialement à la juste valeur et par la suite au coût amorti.

#### **Provisions**

Une provision est comptabilisée lorsque la Société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. La Société ne comptabilise pas de provision au titre des pertes d'exploitation futures.

Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, le montant de la provision correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus que l'on pense nécessaires pour éteindre l'obligation. Cette valeur actualisée est établie au moyen d'un taux avant impôt reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques propres à cette obligation. L'augmentation de la provision résultant de l'écoulement du temps est comptabilisée à titre de charge de désactualisation dans les coûts de financement, à l'état consolidé du résultat net et du résultat global.

#### **Capital-actions**

Les actions ordinaires sont classées dans les capitaux propres déficitaires. Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission d'actions ou d'options sont comptabilisés dans les capitaux propres déficitaires en déduction du produit de l'émission, après impôt.

Lorsque la Société rachète des actions ordinaires dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, la portion du prix payé pour les actions ordinaires qui correspond à la valeur comptable de ces actions est portée en réduction du capital-actions. La portion du prix payé excédant la valeur comptable des actions est portée en réduction des résultats non distribués. Étant donné que le prix payé pour chaque action ordinaire excède considérablement la valeur comptable, les capitaux propres de la Société affichent actuellement une position déficitaire.

#### **Dividendes déclarés**

Les distributions de dividendes aux actionnaires de la Société sont comptabilisées à titre de passif dans les états financiers consolidés de la Société de la période au cours de laquelle les dividendes sont déclarés par le conseil d'administration.

## **Dollarama inc.**

Notes annexes

**2 février 2020 et 3 février 2019**

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

---

### **3 Résumé des principales méthodes comptables (suite)**

#### **Avantages du personnel**

Un régime de retraite à cotisations définies est un régime d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu duquel la Société verse des cotisations définies à une entité juridique distincte ainsi qu'aux régimes administrés par les gouvernements provinciaux et fédéral et n'aura aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires. Les cotisations à verser aux termes des régimes de retraite à cotisations définies sont comptabilisées en charges à l'état du résultat lorsqu'elles sont exigibles.

La Société offre un régime de retraite à cotisations définies aux salariés admissibles. Les cotisations de la Société à ce régime sont appariées à celles des salariés, jusqu'à concurrence de 5 % de leur salaire, sous réserve d'un montant maximal correspondant à 50 % du plafond de cotisation annuel au REER.

#### **Avantages du personnel à court terme**

Les passifs découlant des régimes d'octroi de primes sont comptabilisés selon une formule qui tient compte du rendement et de la contribution de chaque employé à la rentabilité de la Société.

#### **Indemnités de cessation d'emploi**

Les indemnités de cessation d'emploi sont généralement payables lorsque le contrat de travail est résilié avant la date normale de mise à la retraite ou lorsqu'un salarié accepte volontairement de quitter son emploi en échange d'une indemnité. La Société comptabilise les indemnités de cessation d'emploi lorsqu'elle est manifestement tenue d'octroyer des indemnités de cessation d'emploi dans le cadre d'une offre faite.

#### **Impôt sur le résultat**

La charge d'impôt sur le résultat de l'exercice comprend la charge d'impôt exigible et la charge d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat, sauf s'il est lié à des éléments inscrits dans les autres éléments du résultat global ou directement au sein des capitaux propres déficitaires. Dans ce cas, l'impôt est inscrit dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres déficitaires, selon le cas.

La charge d'impôt exigible est calculée selon la réglementation fiscale adoptée ou quasi adoptée à la date de clôture et en tenant compte des ajustements de l'impôt à payer relativement aux exercices précédents, le cas échéant.

L'impôt différé est comptabilisé selon la méthode du report variable au titre des différences temporaires survenant entre les bases fiscales des actifs et des passifs et leurs valeurs comptables dans les états financiers consolidés. Cependant, le passif d'impôt différé n'est pas comptabilisé s'il découle de la comptabilisation initiale du goodwill ou de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif par suite d'une transaction autre qu'un regroupement d'entreprises qui, au moment de sa réalisation, n'a d'incidence ni sur la comptabilisation ni sur le résultat net imposable. L'impôt différé est calculé sur la base des taux d'imposition et de la réglementation fiscale qui a été adoptée ou quasi adoptée à la date de clôture et dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif d'impôt différé en question sera réalisé ou le passif d'impôt différé sera réglé.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé seulement dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice futur imposable, auquel les différences temporaires pourront être associées, sera disponible.

### **3 Résumé des principales méthodes comptables (suite)**

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs d'impôt exigible avec les passifs d'impôt exigible et que les actifs et passifs d'impôt différé concernent de l'impôt sur le résultat prélevé par la même administration fiscale sur la même entité imposable ou sur des entités imposables différentes qui ont l'intention de régler le montant net.

#### **Comptabilisation des produits des activités ordinaires**

La Société a adopté les exigences d'IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* le 29 janvier 2018 selon la méthode rétrospective modifiée, tel que le permet IFRS 15. Depuis l'adoption d'IFRS 15, les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lorsque le contrôle d'un bien ou d'un service est transféré au client. L'application de la norme repose sur un modèle de comptabilisation en cinq étapes : 1) identification du contrat conclu avec le client; 2) identification des obligations de prestation distinctes prévues au contrat; 3) détermination du prix de transaction; 4) répartition du prix de transaction entre les obligations de prestation distinctes; 5) comptabilisation des produits des activités ordinaires lorsque ou à mesure que les obligations de prestation sont remplies. Les produits des activités ordinaires de la Société proviennent des ventes de marchandises qui sont comptabilisées à un moment précis. Les ventes de marchandises inscrites à l'état consolidé du résultat net et du résultat global sont comptabilisées par la Société au moment où le contrôle des produits est transféré, ce qui survient lorsque le client effectue le paiement et prend possession de la marchandise et que toutes les obligations sont remplies. Pour les marchandises expédiées, les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lorsqu'elles quittent le port; pour les services, les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lorsque les services sont rendus, soit à un moment précis ou progressivement.

La comptabilisation des produits des activités ordinaires au niveau des magasins a lieu au moment où le client paie la marchandise et en prend possession. Les cartes-cadeaux vendues sont comptabilisées à titre de passif et les produits des activités ordinaires s'y rattachant sont comptabilisés lorsque les cartes-cadeaux sont échangées. Les ventes en ligne sont comptabilisées lorsque le contrôle des marchandises a été transféré au client.

Toutes les ventes sont fermes. Les produits des activités ordinaires sont présentés après déduction des taxes de vente, des rabais et des remises.

#### **Montants bruts et montants nets**

La Société peut conclure des ententes en vue de la vente de produits à des clients. Lorsque la Société agit pour son propre compte, elle comptabilise les produits des activités ordinaires selon les montants facturés aux clients. Lorsqu'elle agit à un autre titre, la Société comptabilise le montant net qu'elle conserve en tant que produit des activités ordinaires.

#### **Coût des produits vendus**

Le coût des produits vendus comprend le coût des stocks achetés, les frais de transport, les frais d'entreposage et de distribution, les frais de réception en magasin, les frais d'occupation des magasins, des entrepôts et du centre de distribution, de même que la partie efficace de la variation de la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie admissibles liées à l'achat de stocks.

## **Dollarama inc.**

Notes annexes

**2 février 2020 et 3 février 2019**

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

---

### **3 Résumé des principales méthodes comptables (suite)**

Ristournes accordées par les fournisseurs

La Société inscrit les ristournes accordées par les fournisseurs, liées à la quantité de marchandises achetées, lorsqu'il est probable que ces ristournes seront reçues et que le montant peut raisonnablement être estimé. Les ristournes sont portées en déduction du coût d'acquisition des stocks ou, si les stocks visés ont été vendus, en diminution du coût des produits vendus figurant à l'état consolidé du résultat net et du résultat global.

#### **Frais généraux, frais d'administration et charges d'exploitation des magasins**

Le poste « Frais généraux, frais d'administration et charges d'exploitation des magasins » comprend les salaires et les avantages du personnel des magasins et du siège social, les frais de réparation et d'entretien, les honoraires professionnels, les fournitures des magasins ainsi que les frais connexes.

#### **Résultat par action ordinaire**

Le résultat par action ordinaire est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pendant l'exercice. Le résultat dilué par action ordinaire est calculé selon la méthode du rachat d'actions, laquelle permet d'évaluer l'effet dilutif des options sur actions. Selon cette méthode, les instruments ayant un effet dilutif sont considérés comme ayant été exercés au début de l'exercice, ou au moment de l'émission si cette date est ultérieure, et le produit reçu est considéré comme ayant été affecté au rachat d'actions ordinaires au cours moyen de l'exercice.

#### **Rémunération fondée sur des actions**

La Société comptabilise une charge de rémunération pour les options sur actions octroyées selon la juste valeur de ces options à la date d'octroi au moyen du modèle d'évaluation des options de Black-Scholes. Les options octroyées par la Société s'acquièrent par tranches (acquisition graduelle); par conséquent, la charge de rémunération est comptabilisée en fonction des tranches acquises.

Le montant total à passer en charges est établi en fonction de la juste valeur des options octroyées.

L'incidence des conditions liées au service et des conditions d'acquisition des droits selon le rendement autres que les conditions de marché (par exemple, la rentabilité, les objectifs de croissance du chiffre d'affaires ou la rétention d'un membre du personnel de l'entité pour une période déterminée) n'est pas considérée dans le calcul de la juste valeur. Les conditions d'acquisition des droits selon le rendement, autres que les conditions de marché, sont prises en compte dans les hypothèses concernant le nombre d'options dont les droits devraient être acquis. La charge totale est comptabilisée sur la période d'acquisition des droits, soit la période au cours de laquelle toutes les conditions spécifiées d'acquisition des droits doivent être satisfaites. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société révisé son estimation du nombre d'options dont les droits devraient être acquis en fonction des conditions d'acquisition des droits autres que les conditions de marché. Elle comptabilise l'incidence de la révision des estimations initiales, le cas échéant, à l'état consolidé du résultat net et du résultat global et inscrit un ajustement correspondant au surplus d'apport.

Lorsque les porteurs d'options exercent leurs options, la trésorerie versée pour les actions émises est créditée au capital-actions (à la valeur nominale), avec la charge de rémunération connexe.

### **3 Résumé des principales méthodes comptables (suite)**

#### **Contrats de location**

La Société a adopté, le 4 février 2019, IFRS 16, *Contrats de location*, selon la méthode rétrospective intégrale avec retraitement de l'information comparative dans ses états financiers consolidés pour l'exercice clos le 3 février 2019 et l'état de la situation financière d'ouverture daté du 29 janvier 2018.

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 16, la Société apprécie si un contrat est ou contient un contrat de location au moment de la passation du contrat. La Société comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative correspondante pour tous les contrats de location aux termes desquels elle est le preneur, à l'exception des contrats de location à court terme (définis comme étant les contrats de location ayant une durée de 12 mois ou moins) et de certains contrats de location dont les biens sous-jacents sont de faible valeur. Dans le cas de ces contrats, la Société comptabilise les paiements de loyers à titre de charges d'exploitation de manière linéaire sur la durée du contrat de location.

L'obligation locative est évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas encore été versés à la date de début du contrat de location, calculée à l'aide du taux d'emprunt marginal de la Société, sauf s'il est possible de déterminer facilement le taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Les paiements de loyers pris en compte dans l'évaluation de l'obligation locative comprennent les suivants :

- les paiements fixes, déduction faite des avantages incitatifs à la location à recevoir, s'il y a lieu;
- les paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux, lesquels sont initialement évalués au moyen de l'indice ou du taux en vigueur à la date de début du contrat.

L'obligation locative est présentée sous un poste distinct à l'état consolidé de la situation financière.

L'obligation locative est ultérieurement évaluée en augmentant la valeur comptable pour tenir compte des intérêts sur l'obligation locative (au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif) et en réduisant la valeur comptable pour tenir compte des paiements de loyers versés.

La Société réévalue l'obligation locative (et apporte un ajustement correspondant aux actifs au titre de droits d'utilisation connexes) dans l'une ou l'autre des situations suivantes :

- Il y a eu un changement dans la durée du contrat de location, auquel cas la Société réévalue l'obligation locative en actualisant les paiements de loyers révisés au moyen d'un taux d'actualisation révisé;
- Il y a eu un changement dans les paiements de loyers en raison de la variation d'un indice ou d'un taux, auquel cas la Société réévalue l'obligation locative en actualisant les paiements de loyers révisés au moyen du même taux d'actualisation qui avait été utilisé initialement pour déterminer l'obligation (sauf si le changement dans les paiements de loyers est attribuable à une variation d'un taux d'intérêt variable, auquel cas un taux d'actualisation révisé est utilisé);
- Un contrat de location a été modifié et la modification du contrat de location n'est pas traitée comme un contrat de location distinct, auquel cas la Société réévalue l'obligation locative en actualisant les paiements de loyers révisés au moyen d'un taux d'actualisation révisé.

### **3 Résumé des principales méthodes comptables (suite)**

Le coût des actifs au titre de droits d'utilisation tient compte de l'évaluation initiale de l'obligation locative correspondante, des paiements de loyers versés à la date de début du contrat ou avant cette date ainsi que des coûts directs initiaux engagés, le cas échéant. Ils sont ultérieurement évalués au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, s'il y a lieu. Il n'y avait pas de contrat de location déficitaire qui aurait nécessité un ajustement des actifs au titre de droits d'utilisation à la date de première application.

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont amortis sur la durée la plus courte entre la durée du contrat de location et la durée d'utilité du bien sous-jacent.

Les paiements de loyers variables qui ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux ne sont pas pris en compte dans l'évaluation de l'obligation locative ni dans celle des actifs au titre de droits d'utilisation. Les paiements connexes sont comptabilisés en charges dans la période au cours de laquelle se produit l'événement ou la situation qui est à l'origine de ces paiements et sont inclus au poste « Coût des produits vendus » ou au poste « Frais généraux, frais d'administration et charges d'exploitation des magasins » à l'état consolidé du résultat net.

Par mesure de simplification, IFRS 16 permet aux preneurs de ne pas séparer les composantes locatives des composantes non locatives et de comptabiliser plutôt chaque composante locative et les composantes non locatives qui s'y rattachent comme une seule composante de nature locative. La Société a choisi de se prévaloir de cette mesure de simplification et traite donc les différentes composantes identifiées d'un contrat de location comme une seule composante de nature locative.

### **4 Estimations et jugements comptables critiques**

Pour préparer les états financiers, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui nécessitent de faire appel au jugement et qui ont une incidence sur l'application des méthodes comptables et sur les montants présentés au titre de l'actif, du passif, des produits des activités ordinaires et des charges de la période. Les estimations et autres jugements font l'objet d'une réévaluation constante. Ils sont fondés sur l'expérience de la direction et sur d'autres facteurs, notamment les prévisions d'événements futurs raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les paragraphes qui suivent portent sur les principaux jugements et estimations comptables que la Société a formulés pour préparer les états financiers consolidés.

#### **Évaluation des stocks**

*Estimation* – Les stocks en magasin sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette, le coût étant déterminé au moyen de la méthode de l'inventaire au prix de détail. Selon cette méthode, la valeur des stocks est convertie au coût en appliquant un ratio du coût sur le prix de vente moyen. Les stocks au centre de distribution ou dans les entrepôts et les stocks en transit en provenance des fournisseurs sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette, le coût étant déterminé selon le coût moyen pondéré.

#### **4 Estimations et jugements comptables critiques (suite)**

Les stocks comprennent les articles démarqués selon la meilleure estimation de la direction par rapport à leur valeur de réalisation nette, lesquels sont inclus dans le coût des produits vendus dans la période au cours de laquelle la démarque a été établie. La Société estime sa provision pour stocks en fonction de plusieurs facteurs, notamment la quantité de produits à rotation lente ou hors saison en stock, les statistiques historiques en matière de démarque, les plans de merchandising futurs et les freintes de stocks. La précision des estimations de la Société est tributaire de nombreux facteurs dont certains sont indépendants de sa volonté, notamment l'évolution de la conjoncture économique et des tendances d'achat des consommateurs.

Historiquement, les estimations relatives aux démarques de la Société ne diffèrent pas de manière importante des résultats réels à cet égard. Les variations de la provision pour stocks, et en particulier les freintes de stocks, peuvent avoir une incidence significative sur les résultats de la Société.

##### **Durée des contrats de location**

*Estimation* – Pour déterminer la durée des contrats de location, la direction prend en considération l'ensemble des faits et circonstances qui créent un avantage économique à exercer une option de prorogation ou à ne pas exercer une option de résiliation. Les options de prorogation (ou les périodes visées par des options de résiliation) sont prises en compte dans la détermination de la durée des contrats de location uniquement si la Société a la certitude raisonnable que l'option de prorogation (ou l'option de résiliation) sera exercée. La Société réapprécie si elle a la certitude raisonnable d'exercer une option de prorogation ou une option de résiliation s'il se produit un événement ou un changement de circonstances important qui influe sur cette appréciation et qui dépend de sa volonté. IFRS 16 exige également de nouvelles estimations en raison du taux d'emprunt marginal utilisé pour évaluer les obligations locatives.

##### **Prix d'acquisition de la participation de 50,1 % dans Dollarcity**

*Estimation* – Pour calculer le solde à payer du prix d'acquisition de la participation de 50,1 % dans Dollarcity, la Société pose des jugements, formule des hypothèses et fait des estimations ayant trait aux projections financières de Dollarcity et à d'autres ajustements. L'estimation du prix d'acquisition est fondée sur des projections financières, alors que le prix d'acquisition final sera fondé sur les états financiers audités.

#### **5 Acquisition d'une participation de 50,1 % dans Dollarcity**

Le 14 août 2019, la Société a acquis, par l'intermédiaire de Dollarama International, une participation de 50,1 % dans le détaillant à bas prix latino-américain Dollarcity et elle a effectué un paiement initial de 40 000 \$ US (52 800 \$). Cette acquisition a donné lieu à la création d'une deuxième plateforme de croissance pour la Société, qui est complémentaire à sa stratégie de croissance au Canada.



## Dollarama inc.

Notes annexes

**2 février 2020 et 3 février 2019**

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

---

### 5 Acquisition d'une participation de 50,1 % dans Dollarcity (suite)

Le prix d'acquisition estimatif total de 92 674 \$ US (122 616 \$) au 2 février 2020 correspond à 50,1 % du BAIIA multiplié par cinq de Dollarcity qui a été estimé pour la période de 12 mois se terminant le 30 juin 2020, moins la dette nette et sous réserve des autres ajustements. L'estimation du prix d'acquisition est fondée sur des projections financières, alors que le prix d'acquisition final sera fondé sur les états financiers audités. Au 2 février 2020, le solde estimatif du prix d'acquisition, d'un montant de 52 674 \$ US (69 816 \$), a été comptabilisé dans les dettes d'exploitation et charges à payer et sera exigible, sous réserve des ajustements finaux, au troisième trimestre de l'exercice de la Société se terminant le 31 janvier 2021.

Aux termes de la convention entre actionnaires intervenue entre Dollarama International et les actionnaires fondateurs de Dollarcity, qui ont conservé une participation de 49,9 %, certaines décisions stratégiques et opérationnelles particulières sont assujetties à l'approbation unanime des actionnaires. Par conséquent, la Société comptabilise cette participation comme une entreprise commune selon la méthode de la mise en équivalence.

La valeur comptable de la participation dans Dollarcity se présente comme suit pour l'exercice clos le 2 février 2020 :

	<b>2 février 2020</b>
	<b>\$</b>
Valeur comptable au 3 février 2019	-
Coût d'acquisition	122 616
Coûts de transaction	6 746
Quote-part du résultat net de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence <sup>1)</sup>	10 263
Quote-part des autres éléments du résultat global de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence <sup>1)</sup>	907
Profit lié à l'exercice de l'option d'achat <sup>2)</sup>	2 835
Écarts de conversion	54
Valeur comptable au 2 février 2020	<u>143 421</u>

<sup>1)</sup> Pour la période allant du 14 août 2019, date de clôture de l'acquisition, au 31 décembre 2019, date de fin d'exercice de Dollarcity.

<sup>2)</sup> Écart entre la juste valeur de l'option d'achat aux fins de l'acquisition de 50,1 % des actions émises et en circulation de Dollarcity et le prix d'acquisition estimatif de la participation au 14 août 2019. Ce profit non récurrent lié à l'exercice de l'option d'achat a été comptabilisé au poste « Autres produits » à l'état consolidé du résultat net et du résultat global.

## **6 Adoption de la norme IFRS 16 – Contrats de location**

La Société a adopté les exigences d'IFRS 16, *Contrats de location*, le 4 février 2019, en remplacement d'IAS 17, *Contrats de location*. La nouvelle norme exige que le preneur comptabilise des obligations locatives correspondant aux paiements de loyers futurs et des actifs au titre des droits d'utilisation relativement à la plupart des contrats de location, et les inscrit à l'état de la situation financière, sauf en ce qui concerne les contrats de location qui répondent à des critères d'exception limités. Comme la Société était assujettie à d'importantes obligations contractuelles sous forme de contrats de location simple conformément à IAS 17, l'adoption de la norme IFRS 16 a donné lieu à une hausse significative des actifs et des passifs et à des changements touchant le moment de la comptabilisation des charges associées aux contrats de location.

IFRS 16 a été appliquée aux présents états financiers consolidés selon la méthode rétrospective intégrale. La Société a par conséquent retraité l'information comparative pour l'exercice clos le 3 février 2019 et l'état de la situation financière d'ouverture daté du 29 janvier 2018 comme si IFRS 16 avait toujours été en vigueur.

La Société s'est prévaluée de la mesure de simplification qui permet, lors de la transition à IFRS 16, de ne pas réévaluer si un contrat est ou contient un contrat de location. Par conséquent, la définition d'un contrat de location selon IAS 17 et selon l'interprétation IFRIC 4, *Déterminer si un accord contient un contrat de location*, de l'International Financial Reporting Interpretations Committee continuera de s'appliquer aux contrats de location qui ont été conclus ou modifiés avant le 4 février 2019.

La modification de la définition d'un contrat de location touche surtout le concept de contrôle. Selon les dispositions de la norme IFRS 16, la Société doit apprécier si un contrat est ou contient un contrat de location en déterminant si le contrat lui confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie.

La Société applique la définition d'un contrat de location et les lignes directrices connexes énoncées dans IFRS 16 à tous les contrats de location qui ont été conclus ou modifiés depuis le 4 février 2019. La définition fournie dans IFRS 16 n'a pas modifié l'étendue des contrats de la Société qui répondent à la définition d'un contrat de location.

## Dollarama inc.

Notes annexes

2 février 2020 et 3 février 2019

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### 6 Adoption de la norme IFRS 16 – Contrats de location (suite)

#### Incidence financière lors de l'application initiale d'IFRS 16

Les tableaux ci-après présentent le montant des ajustements de chacun des postes des états financiers consolidés sur lesquels l'application de la norme IFRS 16 a eu une incidence pour les exercices précédents.

*i. État consolidé de la situation financière*

	29 janvier 2018 <sup>1)</sup>		
	Incidence des modifications de méthodes comptables		
	Montants présentés antérieurement selon IAS 17	Incidence	Montants présentés selon IFRS 16
	\$	\$	\$
<b>Actifs courants</b>			
Créances	15 263	(3 761)	11 502
Charges payées d'avance	8 649	(1 483)	7 166
Autres actifs courants	546 057	-	546 057
	569 969	(5 244)	564 725
<b>Actifs non courants</b>			
Immobilisations corporelles	490 988	-	490 988
Actifs au titre de droits d'utilisation	-	1 142 495	1 142 495
Immobilisations incorporelles	145 600	(2 554)	143 046
Goodwill	727 782	-	727 782
	1 364 370	1 139 941	2 504 311
<b>Total de l'actif</b>	<b>1 934 339</b>	<b>1 134 697</b>	<b>3 069 036</b>
<b>Passifs courants</b>			
Dettes d'exploitation et charges à payer	228 362	(1 118)	227 244
Partie courante des obligations locatives	-	140 691	140 691
Autres passifs courants	492 583	-	492 583
	720 945	139 573	860 518
<b>Passifs non courants</b>			
Partie non courante des obligations locatives	-	1 196 375	1 196 375
Loyer et incitatifs à la location différés	92 633	(92 633)	-
Impôt différé	112 660	(29 218)	83 442
Autres passifs non courants	1 260 459	-	1 260 459
	2 186 697	1 214 097	3 400 794
<b>Total du passif</b>	<b>2 186 697</b>	<b>1 214 097</b>	<b>3 400 794</b>
<b>Capitaux propres déficitaires</b>			
Déficit	(663 421)	(79 400)	(742 821)
Autres composantes des capitaux propres déficitaires	411 063	-	411 063
	(252 358)	(79 400)	(331 758)
<b>Total des capitaux propres déficitaires</b>	<b>(252 358)</b>	<b>(79 400)</b>	<b>(331 758)</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres déficitaires</b>	<b>1 934 339</b>	<b>1 134 697</b>	<b>3 069 036</b>

<sup>1)</sup> Les données au 29 janvier 2018 sont celles de l'état de la situation financière d'ouverture retraité de l'exercice clos le 3 février 2019.

## Dollarama inc.

Notes annexes

**2 février 2020 et 3 février 2019**

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### 6 Adoption de la norme IFRS 16 – Contrats de location (suite)

*i. État consolidé de la situation financière (suite)*

	3 février 2019		
	Incidence des modifications de méthodes comptables		
	Montants présentés antérieurement selon IAS 17 \$	Incidence \$	Montants présentés selon IFRS 16 \$
<b>Actifs courants</b>			
Créances	42 206	(6 363)	35 843
Charges payées d'avance	30 316	(14 756)	15 560
Autres actifs courants	637 117	-	637 117
	709 639	(21 119)	688 520
<b>Actifs non courants</b>			
Immobilisations corporelles	589 513	(3 486)	586 027
Actifs au titre de droits d'utilisation	-	1 208 461	1 208 461
Immobilisations incorporelles	150 961	(2 082)	148 879
Goodwill	727 782	-	727 782
	1 468 256	1 202 893	2 671 149
<b>Total de l'actif</b>	<b>2 177 895</b>	<b>1 181 774</b>	<b>3 359 669</b>
<b>Passifs courants</b>			
Dettes d'exploitation et charges à payer	232 545	(1 564)	230 981
Partie courante des obligations locatives	531	156 215	156 746
Autres passifs courants	55 507	-	55 507
	288 583	154 651	443 234
<b>Passifs non courants</b>			
Partie non courante des obligations locatives	3 278	1 242 796	1 246 074
Loyer et incitatifs à la location différés	101 700	(101 700)	-
Impôt différé	127 585	(30 685)	96 900
Autres passifs non courants	1 890 845	-	1 890 845
	2 411 991	1 265 062	3 677 053
<b>Total du passif</b>	<b>2 411 991</b>	<b>1 265 062</b>	<b>3 677 053</b>
<b>Capitaux propres déficitaires</b>			
Déficit	(681 914)	(83 288)	(765 202)
Autres composantes des capitaux propres déficitaires	447 818	-	447 818
	(234 096)	(83 288)	(317 384)
<b>Total des capitaux propres déficitaires</b>	<b>(234 096)</b>	<b>(83 288)</b>	<b>(317 384)</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres déficitaires</b>	<b>2 177 895</b>	<b>1 181 774</b>	<b>3 359 669</b>

## Dollarama inc.

Notes annexes

**2 février 2020 et 3 février 2019**

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### 6 Adoption de la norme IFRS 16 – Contrats de location (suite)

#### ii. État consolidé du résultat net

	3 février 2019		
	Incidence des modifications de méthodes comptables		
	Montants présentés antérieurement selon IAS 17	Incidence	Montants présentés selon IFRS 16
	\$	\$	\$
Ventes	3 548 503	-	3 548 503
Coût des produits vendus	2 155 339	(190 823)	1 964 516
<b>Profit brut</b>	1 393 164	190 823	1 583 987
Frais généraux, frais d'administration et charges d'exploitation des magasins	509 337	(3 917)	505 420
Dotations aux amortissements	79 374	154 004	233 378
<b>Résultat d'exploitation</b>	804 453	40 736	845 189
Coûts de financement	48 506	46 091	94 597
<b>Résultat avant impôt</b>	755 947	(5 355)	750 592
Impôt sur le résultat	207 073	(1 467)	205 606
<b>Résultat net</b>	548 874	(3 888)	544 986

#### iii. Résultat par action ordinaire

	3 février 2019		
	Incidence des modifications de méthodes comptables		
	Montants présentés antérieurement selon IAS 17	Incidence	Montants présentés selon IFRS 16
(montants par action)	\$	\$	\$
Résultat net de base par action ordinaire	1,69	(0,01)	1,68
Résultat net dilué par action ordinaire	1,67	(0,01)	1,66

## Dollarama inc.

Notes annexes

2 février 2020 et 3 février 2019

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### 6 Adoption de la norme IFRS 16 – Contrats de location (suite)

iv. Tableau consolidé des flux de trésorerie

	3 février 2019		
	Incidence des modifications de méthodes comptables		
	Montants présentés antérieurement selon IAS 17	Incidence	Montants présentés selon IFRS 16
	\$	\$	\$
Résultat net	548 874	(3 888)	544 986
Ajustements de rapprochement du résultat net et des entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation :			
Dotation à l'amortissement des immobilisations corporelles, des actifs au titre de droits d'utilisation et des immobilisations incorporelles	79 374	154 004	233 378
Dotation à l'amortissement des allocations reçues du propriétaire différées	(5 598)	5 598	-
Dotation à l'amortissement des frais de location différés	472	(472)	-
Incitatifs à la location différés	4 360	(4 360)	-
Allocations reçues du propriétaire différées	10 305	(10 305)	-
Paiement d'intérêts sur le contrat de location-financement	116	(116)	-
Impôt différé	3 511	(1 467)	2 044
Perte (profit) sur la sortie d'actifs	159	(1 521)	(1 362)
Autres ajustements	22 632	-	22 632
	664 205	137 473	801 678
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(131 153)	15 429	(115 724)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, montant net</b>	<b>533 052</b>	<b>152 902</b>	<b>685 954</b>
Composante capital des obligations locatives	(686)	(152 902)	(153 588)
Autres activités de financement	(357 327)	-	(357 327)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement, montant net</b>	<b>(358 013)</b>	<b>(152 902)</b>	<b>(510 915)</b>

### 7 Contrats de location

En date du 2 février 2020, la Société était propriétaire d'un magasin, d'un centre de distribution et d'un entrepôt, et elle louait les locaux de 1 290 magasins, de son siège social et de cinq entrepôts ainsi que du matériel.

Les contrats de location des magasins ont généralement une durée initiale d'environ 10 ans. Plusieurs contrats de location comportent une ou plus d'une option permettant de renouveler le contrat de location pour des périodes additionnelles de cinq ans chacune après la fin de la durée initiale. Ces options visent à maximiser la souplesse opérationnelle en matière de gestion des contrats. Les options de prorogation sont établies à un tarif fixe ou à la juste valeur de marché et elles ne peuvent être exercées que par la Société, et non par les bailleurs respectifs. Pour l'exercice à l'étude, l'incidence financière de la révision des durées des contrats de location pour rendre compte de l'exercice d'options de prorogation s'est traduite par une augmentation des obligations locatives comptabilisées de 7 121 \$ (8 411 \$ au 3 février 2019).

## Dollarama inc.

Notes annexes

**2 février 2020 et 3 février 2019**

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

---

### 7 Contrats de location (suite)

Certains contrats de location prévoient des paiements de loyers supplémentaires qui sont fonction des variations des indices de prix locaux, ou des paiements de loyers variables qui sont fonction d'un pourcentage des ventes réalisées par la Société au magasin loué. Certains contrats de location requièrent également que la Société effectue des paiements qui ont trait aux impôts fonciers payés par le bailleur ou aux paiements d'assurance effectués par ce dernier. En général, ces montants sont déterminés annuellement.

#### a) Entrées d'actifs au titre de droits d'utilisation

Les entrées d'actifs au titre de droits d'utilisation au cours de l'exercice clos le 2 février 2020 se sont chiffrées à 242 777 \$ (219 342 \$ pour l'exercice clos le 3 février 2019).

#### b) Montants comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net

	<u>2 février 2020</u>	<u>3 février 2019</u>
	\$	\$
Dotation à l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	165 483	154 896
Profit découlant de la réévaluation de contrats de location	(899)	(1 521)
Intérêts sur les obligations locatives	47 347	46 207
Charges locatives variables qui ne sont pas prises en compte dans l'évaluation des obligations locatives	87 211	81 514
Charges liées aux contrats de location à court terme	13 885	15 902

#### c) Montants comptabilisés dans le tableau consolidé des flux de trésorerie

	<u>2 février 2020</u>	<u>3 février 2019</u>
	\$	\$
<b>Flux de trésorerie liés aux contrats de location</b>		
Paiements fixes	192 708	207 915
Paiements variables	78 266	85 194
Contrats de location à court terme	13 885	15 902
Incitatifs à la location reçus	(17 644)	(8 120)
	<u>267 215</u>	<u>300 891</u>
<b>Composante capital des obligations locatives</b>		
Paiements fixes	192 708	207 915
Incitatifs à la location reçus	(17 644)	(8 120)
Intérêts sur les obligations locatives	(47 347)	(46 207)
	<u>127 717</u>	<u>153 588</u>

## Dollarama inc.

Notes annexes

**2 février 2020 et 3 février 2019**

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### 8 Immobilisations corporelles

	Terrains <sup>3)</sup>	Immeubles <sup>3)</sup>	Construction en cours <sup>4)</sup>	Matériel des magasins et des entrepôts	Matériel informatique	Véhicules	Améliorations locatives	Total
	\$	\$		\$	\$	\$	\$	\$
					Chiffres retraités <sup>1)</sup>			Chiffres retraités <sup>1)</sup>
<b>Coût</b>								
Solde au 29 janvier 2018 <sup>2)</sup>	45 366	36 508	-	401 436	38 821	4 842	325 819	852 792
Entrées	19 477	23 165	29 700	39 521	7 145	1 619	40 477	161 104
Transferts	-	1 255	-	-	-	-	(1 255)	-
Sorties	-	-	-	(181)	-	(1 346)	(2 460)	(3 987)
Solde au 3 février 2019	64 843	60 928	29 700	440 776	45 966	5 115	362 581	1 009 909
<b>Cumul des amortissements</b>								
Solde au 29 janvier 2018 <sup>2)</sup>	-	851	-	219 950	17 259	1 716	122 028	361 804
Dotation à l'amortissement	-	1 524	-	30 676	8 096	1 015	23 300	64 611
Sorties	-	-	-	(43)	-	(811)	(1 679)	(2 533)
Solde au 3 février 2019	-	2 375	-	250 583	25 355	1 920	143 649	423 882
<b>Valeur comptable nette</b>								
Solde au 3 février 2019	64 843	58 553	29 700	190 193	20 611	3 195	218 932	586 027
<b>Coût</b>								
Solde au 3 février 2019	64 843	60 928	29 700	440 776	45 966	5 115	362 581	1 009 909
Entrées	5 502	7 583	-	41 985	19 766	1 806	44 321	120 963
Transferts	-	20 818	(29 700)	22 131	(13 406)	-	-	(157)
Sorties	-	-	-	(171)	-	(1 557)	(1 292)	(3 020)
Solde au 2 février 2020	70 345	89 329	-	504 721	52 326	5 364	405 610	1 127 695
<b>Cumul des amortissements</b>								
Solde au 3 février 2019	-	2 375	-	250 583	25 355	1 920	143 649	423 882
Dotation à l'amortissement	-	1 761	-	23 384	9 384	1 010	26 035	61 574
Transferts	-	-	-	948	(948)	-	-	-
Sorties	-	-	-	(171)	-	(947)	(654)	(1 772)
Solde au 2 février 2020	-	4 136	-	274 744	33 791	1 983	169 030	483 684
<b>Valeur comptable nette</b>								
Solde au 2 février 2020	70 345	85 193	-	229 977	18 535	3 381	236 580	644 011

<sup>1)</sup> Les états financiers consolidés reflètent l'adoption de la norme IFRS 16 le 4 février 2019. Se reporter aux notes 3 et 6 pour plus de précisions sur l'adoption de la norme IFRS 16. Les chiffres comparatifs ont été retraités.

<sup>2)</sup> Les données au 29 janvier 2018 sont celles de l'état de la situation financière d'ouverture retraité de l'exercice clos le 3 février 2019.

<sup>3)</sup> Les entrées au titre des terrains et des immeubles pour les exercices clos le 2 février 2020 et le 3 février 2019 sont liées principalement à l'acquisition du centre de distribution (auparavant loué) et aux travaux d'agrandissement de celui-ci.

<sup>4)</sup> Coûts liés à l'agrandissement du centre de distribution.



## Dollarama inc.

Notes annexes

**2 février 2020 et 3 février 2019**

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### 9 Immobilisations incorporelles et goodwill

	Logiciels \$	Appellation commerciale <sup>3)</sup> \$	Total des immobilisations incorporelles \$ Chiffres retraités <sup>1)</sup>	Goodwill \$
<b>Coût</b>				
Solde au 29 janvier 2018 <sup>2)</sup>	82 860	108 200	191 060	727 782
Entrées	19 703	-	19 703	-
Solde au 3 février 2019	102 563	108 200	210 763	727 782
<b>Cumul des amortissements</b>				
Solde au 29 janvier 2018 <sup>2)</sup>	48 014	-	48 014	-
Dotation à l'amortissement	13 870	-	13 870	-
Solde au 3 février 2019	61 884	-	61 884	-
<b>Valeur comptable nette</b>				
Solde au 3 février 2019	40 679	108 200	148 879	727 782
<b>Coût</b>				
Solde au 3 février 2019	102 563	108 200	210 763	727 782
Entrées	19 659	-	19 659	-
Transferts	157	-	157	-
Solde au 2 février 2020	122 379	108 200	230 579	727 782
<b>Cumul des amortissements</b>				
Solde au 3 février 2019	61 884	-	61 884	-
Dotation à l'amortissement	15 728	-	15 728	-
Solde au 2 février 2020	77 612	-	77 612	-
<b>Valeur comptable nette</b>				
Solde au 2 février 2020	44 767	108 200	152 967	727 782

<sup>1)</sup> Les états financiers consolidés reflètent l'adoption de la norme IFRS 16 le 4 février 2019. Se reporter aux notes 3 et 6 pour plus de précisions sur l'adoption de la norme IFRS 16. Les chiffres comparatifs ont été retraités.

<sup>2)</sup> Les données au 29 janvier 2018 sont celles de l'état de la situation financière d'ouverture retraité de l'exercice clos le 3 février 2019.

<sup>3)</sup> Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ne sont pas amorties.

## Dollarama inc.

### Notes annexes

#### 2 février 2020 et 3 février 2019

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### 10 Dettes d'exploitation et charges à payer

	2 février 2020 \$	3 février 2019 \$ Chiffres retraités <sup>1)</sup>
Dettes fournisseurs	64 728	79 560
Montant à payer au titre des avantages du personnel	48 190	41 960
Stocks en transit	36 866	42 198
Taxes de vente à payer	43 033	37 313
Loyers à payer et autres charges	26 621	29 950
Solde estimatif du prix d'acquisition de la participation de 50,1 % dans Dollarcity	69 816	-
	<u>289 254</u>	<u>230 981</u>

<sup>1)</sup> Les états financiers consolidés reflètent l'adoption de la norme IFRS 16 le 4 février 2019. Se reporter aux notes 3 et 6 pour plus de précisions sur l'adoption de la norme IFRS 16. Les chiffres comparatifs ont été retraités.

### 11 Dette à long terme

Les titres de créance à long terme en cours se composent des éléments suivants :

	2 février 2020 \$	3 février 2019 \$
Billets non garantis de premier rang portant intérêt comme suit :		
Taux annuel fixe de 3,55 %, payable en versements semestriels égaux, échéant le 6 novembre 2023 (les « billets à taux fixe à 3,55 % »)	500 000	500 000
Taux annuel fixe de 2,203 %, payable en versements semestriels égaux, échéant le 10 novembre 2022 (les « billets à taux fixe à 2,203 % »)	250 000	250 000
Taux annuel fixe de 2,337 %, payable en versements semestriels égaux, échéant le 22 juillet 2021 (les « billets à taux fixe à 2,337 % ») et, collectivement avec les billets à taux fixe à 3,55 % et les billets à taux fixe à 2,203 %, les « billets à taux fixe »)	525 000	525 000
Taux variable équivalant au taux des acceptations bancaires de 3 mois (CDOR) majoré de 27 points de base, payable trimestriellement, échéant le 1 <sup>er</sup> février 2021 (les « billets à taux variable de série 3 »)	300 000	300 000
Taux variable équivalant au taux des acceptations bancaires de 3 mois (CDOR) majoré de 59 points de base, payable trimestriellement, échéant le 16 mars 2020 (les « billets à taux variable de série 2 ») et, collectivement avec les billets à taux variable de série 3, les « billets à taux variable »)	300 000	300 000
Facilités de crédit renouvelables non garanties (collectivement, la « facilité de crédit »)	-	25 000
Moins les frais d'émission des titres de créance non amortis	(6 624)	(9 155)
Intérêt à payer sur les billets à taux variable et les billets à taux fixe (collectivement, les « billets non garantis de premier rang »)	8 407	7 383
	<u>1 876 783</u>	<u>1 898 228</u>
Partie courante (y compris les billets à taux variable de série 3 et les billets à taux variable de série 2 échéant le 1 <sup>er</sup> février 2021 et le 16 mars 2020, respectivement, les frais d'émission de titres de créance non amortis et l'intérêt à payer sur les billets non garantis de premier rang)	(606 494)	(7 383)
	<u>1 270 289</u>	<u>1 890 845</u>

## Dollarama inc.

Notes annexes

**2 février 2020 et 3 février 2019**

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### 11 Dette à long terme (suite)

Le tableau qui suit présente la valeur comptable et la juste valeur des billets non garantis de premier rang au 2 février 2020 et au 3 février 2019. La juste valeur des billets non garantis de premier rang est classée au niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs.

	2 février 2020		3 février 2019	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
<b>Billets à taux fixe</b>				
Billets à taux fixe à 3,55 %	500 874	523 480	500 082	504 470
Billets à taux fixe à 2,203 %	250 664	250 958	250 477	241 543
Billets à taux fixe à 2,337 %	524 686	527 678	524 256	517 435
<b>Billets à taux variable</b>				
Billets à taux variable de série 3	301 302	300 204	299 287	297 351
Billets à taux variable de série 2	300 754	300 156	300 707	300 180
	<u>1 878 280</u>	<u>1 902 476</u>	<u>1 874 809</u>	<u>1 860 979</u>

#### Facilité de crédit

Au 2 février 2020, la Société avait accès à trois facilités de crédit renouvelables non garanties distinctes qui totalisent 500 000 \$ (collectivement, la « facilité de crédit ») aux termes de la deuxième convention de crédit modifiée et mise à jour alors en vigueur intervenue entre la Société et les prêteurs (dans sa version modifiée, la « convention de crédit »). Au 2 février 2020, la facilité A, de 250 000 \$, était disponible jusqu'au 27 septembre 2024; la facilité B et la facilité C, respectivement de 200 000 \$ et de 50 000 \$, étaient disponibles jusqu'au 29 septembre 2021. Se reporter à la note 20 pour un résumé des événements qui ont eu lieu après la date de clôture.

Au 2 février 2020, aucun montant (25 000 \$ au 3 février 2019) n'avait été prélevé sur la facilité de crédit, hormis des lettres de crédit émises pour l'achat de stocks totalisant 469 \$ (5 633 \$ au 3 février 2019, montant qui comprenait une lettre de garantie exigée par la municipalité dans le cadre de l'agrandissement du centre de distribution de la Société). Au 2 février 2020, la Société respectait toutes ses clauses restrictives de nature financière.

### 12 Engagements

Au 2 février 2020, la Société n'avait pas d'engagements (14 500 \$ au 3 février 2019 liés à l'agrandissement du centre de distribution).

## Dollarama inc.

Notes annexes

**2 février 2020 et 3 février 2019**

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### 13 Capitaux propres déficitaires

#### a) Capital-actions

##### Fractionnement d'actions à raison de trois pour une

Le 19 juin 2018, les actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 14 juin 2018 ont reçu deux actions ordinaires supplémentaires pour chaque action ordinaire détenue (le « fractionnement d'actions »). Les opérations sur les actions ordinaires après le fractionnement ont débuté le 20 juin 2018.

##### Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Au cours de la période de douze mois close le 19 juin 2019, la Société était autorisée à racheter aux fins d'annulation au plus 30 095 056 actions ordinaires, ce qui représentait 10 % du flottant de la Société au 6 juin 2018 (l'« offre de rachat de 2018-2019 »). À l'échéance de l'offre de rachat de 2018-2019, la Société avait racheté aux fins d'annulation un total de 12 980 884 actions ordinaires.

Le 3 juillet 2019, la Société a annoncé le renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités et l'obtention de l'approbation de la TSX pour racheter, aux fins d'annulation, au plus 15 737 468 actions ordinaires, soit 5,0 % des actions ordinaires émises et en circulation à la clôture des marchés, le 2 juillet 2019, au cours de la période de douze mois allant du 5 juillet 2019 au 4 juillet 2020 (l'« offre de rachat de 2019-2020 »).

Le nombre total d'actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation aux termes de l'offre de rachat de 2018-2019 et de l'offre de rachat de 2019-2020 au cours de l'exercice clos le 2 février 2020 s'est élevé à 7 089 040 actions ordinaires (13 790 350 actions ordinaires achetées au cours de l'exercice clos le 3 février 2019 aux termes des offres publiques de rachat dans le cours normal des activités alors en vigueur), pour une contrepartie en trésorerie totalisant 327 155 \$ (533 091 \$ au 3 février 2019). Pour l'exercice clos le 2 février 2020, le capital-actions de la Société a été réduit de 9 439 \$ (17 491 \$ au 3 février 2019) et le reliquat de 317 716 \$ (515 600 \$ au 3 février 2019) a été porté en augmentation du déficit.

#### b) Actions ordinaires autorisées

La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires. Toutes les actions ordinaires sont émises entièrement libérées et sans valeur nominale. Les variations du capital-actions de la Société pour les exercices clos aux dates indiquées ci-dessous se présentent comme suit :

	2 février 2020		3 février 2019 <sup>1)</sup>	
	Nombre d'actions ordinaires	Montant \$	Nombre d'actions ordinaires	Montant \$
Solde au début de l'exercice	314 685 277	408 179	327 977 577	415 787
Annulation aux termes de l'offre de rachat	(7 089 040)	(9 439)	(13 790 350)	(17 491)
Exercice d'options sur actions	2 634 800	49 964	498 050	9 883
Solde à la fin de l'exercice	310 231 037	448 704	314 685 277	408 179

<sup>1)</sup> Le solde d'ouverture et les variations au cours de l'exercice ont été retraités rétrospectivement pour refléter l'application du fractionnement d'actions.

## Dollarama inc.

Notes annexes

**2 février 2020 et 3 février 2019**

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### 13 Capitaux propres déficitaires (suite)

#### c) Surplus d'apport

##### Rémunération fondée sur des actions

La Société a mis sur pied un régime d'options à l'intention de la direction en vertu duquel ses administrateurs, dirigeants et employés peuvent recevoir des options sur actions. Aux termes de ce régime, le conseil d'administration de la Société établit le nombre d'options sur actions octroyées et leurs caractéristiques. La durée des options sur actions ne peut dépasser 10 ans.

Les options sur actions en cours aux termes du régime sont conditionnelles à la durée du service. Ces options sur actions permettent l'acquisition d'un nombre équivalent d'actions ordinaires. Aucune option sur actions assortie de conditions d'acquisition des droits selon le rendement autres que des conditions de marché n'était en cours. Les options sur actions s'acquièrent sur cinq ans à raison de 20 % par année à l'anniversaire de leur date d'octroi.

Pour l'exercice clos le 2 février 2020, la Société a comptabilisé une charge de rémunération fondée sur des actions de 5 448 \$ (6 466 \$ au 3 février 2019).

Les options sur actions en cours et pouvant être exercées pour les exercices clos aux dates indiquées ci-dessous se présentent comme suit :

	2 février 2020		3 février 2019 <sup>1)</sup>	
	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré \$
<b>En cours au début de l'exercice</b>	7 249 600	22,07	7 288 650	19,59
Octroyées	583 500	38,47	555 000	51,25
Exercées	(2 634 800)	15,63	(498 050)	16,40
Annulées	(114 600)	35,59	(96 000)	31,57
<b>En cours à la fin de l'exercice</b>	<b>5 083 700</b>	<b>26,99</b>	<b>7 249 600</b>	<b>22,07</b>
<b>Pouvant être exercées à la fin de l'exercice</b>	<b>3 022 100</b>	<b>19,86</b>	<b>4 549 600</b>	<b>15,84</b>

<sup>1)</sup> Le solde d'ouverture et les variations au cours de l'exercice ont été retraités rétrospectivement pour refléter le fractionnement d'actions.

## Dollarama inc.

Notes annexes

**2 février 2020 et 3 février 2019**

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### 13 Capitaux propres déficitaires (suite)

Des informations concernant les options sur actions en cours et pouvant être exercées au 2 février 2020 sont présentées ci-après :

Fourchette de prix d'exercice	Options sur actions en cours			Options sur actions pouvant être exercées		
	Durée résiduelle moyenne pondérée (en mois)	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Durée résiduelle moyenne pondérée (en mois)	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré \$
4,39 \$ - 6,59 \$	16	36 000	5,67	16	36 000	5,67
6,60 \$ - 9,90 \$	24	171 600	7,29	24	171 600	7,29
9,91 \$ - 13,66 \$	38	555 600	12,11	38	555 600	12,11
13,67 \$ - 18,72 \$	50	1 124 000	14,83	50	1 124 000	14,83
18,73 \$ - 23,68 \$	62	621 300	23,68	62	406 200	23,68
23,69 \$ - 30,20 \$	74	888 000	30,20	74	432 000	30,20
30,21 \$ - 37,36 \$	86	603 000	37,36	86	192 600	37,36
37,37 \$ - 51,25 \$	104	1 084 200	44,55	98	104 100	51,16
	69	5 083 700	26,99	55	3 022 100	19,86

La juste valeur moyenne pondérée des options sur actions octroyées au cours des exercices clos aux dates indiquées ci-après a été estimée à la date d'octroi selon le modèle d'évaluation des options de Black-Scholes à partir des hypothèses suivantes :

	2 février 2020	3 février 2019
Prix d'exercice par action	38,47 \$	51,25 \$
Rendement des dividendes	0,5 %	0,3 %
Taux d'intérêt sans risque	1,4 %	2,0 %
Durée prévue	6,2 ans	6,2 ans
Volatilité attendue	22,4 %	20,4 %
Juste valeur moyenne pondérée des options sur actions estimée à la date d'octroi	9,16 \$	12,34 \$

La durée prévue est estimée selon la moyenne de la période d'acquisition et de la durée contractuelle des options sur actions. La volatilité attendue est établie d'après l'observation hebdomadaire du cours des actions de la Société.

## Dollarama inc.

Notes annexes

**2 février 2020 et 3 février 2019**

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### 13 Capitaux propres déficitaires (suite)

#### d) Cumul des autres éléments du résultat global

Le cumul des autres éléments du résultat global se compose des profits (pertes) latents sur les instruments financiers dérivés désignés comme instruments de couverture, déduction faite des ajustements de reclassement et de l'impôt sur le résultat.

	<b>2 février 2020</b>	<b>3 février 2019</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Cumul des autres éléments du résultat global au début de l'exercice	7 189	(32 423)
Variation nette de la juste valeur des contrats de change à terme faisant l'objet d'ajustements de la valeur d'entrée	12 637	42 506
Profits (pertes) latents sur instruments financiers dérivés ne faisant pas l'objet d'ajustements de la valeur d'entrée	(378)	1 935
Écarts de conversion	(647)	-
Quote-part des autres éléments du résultat global de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	907	-
Charge d'impôt applicable	(3 282)	(11 904)
Total des autres éléments du résultat global, déduction faite du produit d'impôt	9 237	32 537
Transfert vers les stocks de profits réalisés sur les couvertures de flux de trésorerie	(13 661)	(2 152)
Produit d'impôt applicable	1 337	581
Ajustement de transition lié à IFRS 9	-	8 646
Cumul des autres éléments du résultat global à la clôture de l'exercice	4 102	7 189

#### e) Dividendes

Le tableau ci-dessous présente le montant des dividendes comptabilisés comme des distributions aux porteurs d'actions ordinaires dans l'état consolidé des variations des capitaux propres déficitaires de chaque trimestre de l'exercice clos le 2 février 2020.

Trimestre clos	<b>le 5 mai 2019</b>	<b>le 4 août 2019</b>	<b>le 3 novembre 2019</b>	<b>le 2 février 2020</b>
Dividende déclaré	13 848 \$	13 852 \$	13 794 \$	13 737 \$
Dividende par action ordinaire	0,044 \$	0,044 \$	0,044 \$	0,044 \$
Date de déclaration	27 mars 2019	12 juin 2019	11 septembre 2019	3 décembre 2019
Date de versement	10 mai 2019	9 août 2019	8 novembre 2019	7 février 2020

## Dollarama inc.

Notes annexes

**2 février 2020 et 3 février 2019**

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### 14 Impôt sur le résultat

L'incidence fiscale définitive de certaines transactions et de certains calculs est incertaine. La Société comptabilise des passifs pour les éventuelles questions découlant du contrôle fiscal, selon les estimations de l'impôt additionnel à payer. Lorsque le règlement définitif d'un enjeu fiscal donne lieu à un montant d'impôt différent du montant comptabilisé initialement, l'écart se répercute sur les actifs et les passifs d'impôt exigible et différé de la période du règlement définitif.

#### a) Impôt différé

Les actifs et les passifs d'impôt différé se présentent comme suit :

	2 février 2020 \$	3 février 2019 \$ Chiffres retraités <sup>1)</sup>
<b>Actifs d'impôt différé</b>		
À recouvrer dans plus de 12 mois	401 385	376 625
À recouvrer dans 12 mois ou moins	7 979	12 937
<b>Passifs d'impôt différé</b>		
À régler dans plus de 12 mois	(521 803)	(484 617)
À régler dans 12 mois ou moins	(1 424)	(1 845)
	<u>(113 863)</u>	<u>(96 900)</u>

<sup>1)</sup> Les états financiers consolidés reflètent l'adoption de la norme IFRS 16 le 4 février 2019. Se reporter aux notes 3 et 6 pour plus de précisions sur l'adoption de la norme IFRS 16. Les chiffres comparatifs ont été retraités.

La variation brute du passif d'impôt différé se présente comme suit :

	2 février 2020 \$	3 février 2019 \$ Chiffres retraités <sup>1)</sup>
Passif d'impôt différé au début de l'exercice	(96 900)	(83 442)
Montant imputé à l'état consolidé du résultat net et du résultat global	(15 093)	(2 044)
Produit d'impôt lié aux autres éléments du résultat global	(1 870)	(11 414)
Passif d'impôt différé à la fin de l'exercice	<u>(113 863)</u>	<u>(96 900)</u>

<sup>1)</sup> Les états financiers consolidés reflètent l'adoption de la norme IFRS 16 le 4 février 2019. Se reporter aux notes 3 et 6 pour plus de précisions sur l'adoption de la norme IFRS 16. Les chiffres comparatifs ont été retraités.



## Dollarama inc.

Notes annexes

**2 février 2020 et 3 février 2019**

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### 14 Impôt sur le résultat (suite)

Les variations importantes des passifs d'impôt différé au cours de l'exercice, compte tenu de la compensation des soldes relevant de la même administration fiscale, se présentent comme suit :

	Immobilisations corporelles \$	Immobilisations incorporelles et goodwill \$	Instruments financiers dérivés \$	Total \$
<b>Au 29 janvier 2018 – chiffres retraités<sup>1), 2)</sup></b>	(346 531)	(114 595)	9 624	(451 502)
Montant crédité (imputé) à l'état consolidé du résultat net et du résultat global	(21 444)	(4 339)	4 417	(21 366)
Montant imputé aux autres éléments du résultat global liés aux actifs financiers	-	-	(11 904)	(11 904)
<b>Au 3 février 2019 – chiffres retraités<sup>1)</sup></b>	(367 975)	(118 934)	2 137	(484 772)
Montant imputé (crédité) à l'état consolidé du résultat net et du résultat global	(32 538)	(2 357)	(1 312)	(36 207)
Montant crédité aux autres éléments du résultat global	-	-	(1 870)	(1 870)
<b>Au 2 février 2020</b>	<b>(400 513)</b>	<b>(121 291)</b>	<b>(1 045)</b>	<b>(522 849)</b>

<sup>1)</sup> Les états financiers consolidés reflètent l'adoption de la norme IFRS 16 le 4 février 2019. Se reporter aux notes 3 et 6 pour plus de précisions sur l'adoption de la norme IFRS 16. Les chiffres comparatifs ont été retraités.

<sup>2)</sup> Les données au 29 janvier 2018 sont celles de l'état de la situation financière d'ouverture retraité de l'exercice clos le 3 février 2019.

Les variations importantes des actifs d'impôt différé au cours de l'exercice, compte tenu de la compensation des soldes relevant de la même administration fiscale, se présentent comme suit :

	Réserves non déductibles \$	Obligations locatives \$	Autres actifs \$	Total \$
<b>Au 29 janvier 2018 – chiffres retraités<sup>1), 2)</sup></b>	6 993	335 765	25 302	368 060
Montant crédité (imputé) à l'état consolidé du résultat net et du résultat global	(948)	40 792	(20 032)	19 812
<b>Au 3 février 2019 – chiffres retraités<sup>1)</sup></b>	6 045	376 557	5 270	387 872
Montant crédité (imputé) à l'état consolidé du résultat net et du résultat global	1 556	24 828	(5 270)	21 114
<b>Au 2 février 2020</b>	<b>7 601</b>	<b>401 385</b>	<b>-</b>	<b>408 986</b>

<sup>1)</sup> Les états financiers consolidés reflètent l'adoption de la norme IFRS 16 le 4 février 2019. Se reporter aux notes 3 et 6 pour plus de précisions sur l'adoption de la norme IFRS 16. Les chiffres comparatifs ont été retraités.

<sup>2)</sup> Les données au 29 janvier 2018 sont celles de l'état de la situation financière d'ouverture retraité de l'exercice clos le 3 février 2019.

## Dollarama inc.

Notes annexes

**2 février 2020 et 3 février 2019**

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### 14 Impôt sur le résultat (suite)

#### b) Impôt sur le résultat

	2 février 2020 \$	3 février 2019 \$ Chiffres retraités <sup>1)</sup>
Charge d'impôt exigible à l'égard de l'exercice considéré	191 235	203 562
Charge d'impôt différé liée à la naissance et à la résorption de différences temporaires	15 093	2 044
<b>Impôt sur le résultat</b>	<b>206 328</b>	<b>205 606</b>

<sup>1)</sup> Les états financiers consolidés reflètent l'adoption de la norme IFRS 16 le 4 février 2019. Se reporter aux notes 3 et 6 pour plus de précisions sur l'adoption de la norme IFRS 16. Les chiffres comparatifs ont été retraités.

L'impôt sur le résultat avant impôt de la Société est différent du montant théorique qui aurait été obtenu si le calcul avait été effectué en fonction du taux d'imposition moyen pondéré applicable au résultat des entités consolidées, comme le présente le tableau suivant :

	2 février 2020 \$	3 février 2019 \$ Chiffres retraités <sup>1)</sup>
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>770 367</b>	<b>750 592</b>
Impôt calculé aux taux d'imposition nationaux applicables au résultat au Canada et dans les provinces canadiennes	207 075	202 435
Incidence fiscale des éléments suivants :		
Différences permanentes	(1 572)	1 497
Règlement des avis de cotisation de l'exercice précédent	313	(18)
Autres	1 138	1 692
<b>Charge d'impôt</b>	<b>206 328</b>	<b>205 606</b>

<sup>1)</sup> Les états financiers consolidés reflètent l'adoption de la norme IFRS 16 le 4 février 2019. Se reporter aux notes 3 et 6 pour plus de précisions sur l'adoption de la norme IFRS 16. Les chiffres comparatifs ont été retraités.

La charge d'impôt sur le résultat comptabilisée repose sur la meilleure estimation que fait la direction du taux moyen pondéré d'imposition du résultat annuel attendu pour l'exercice complet. Le taux d'imposition prévu par la loi était de 26,9 % pour l'exercice clos le 2 février 2020 (27,0 % pour l'exercice clos le 3 février 2019). Le taux d'imposition effectif de la Société était de 26,8 % pour l'exercice clos le 2 février 2020 (27,4 % pour l'exercice clos le 3 février 2019).

Au cours de l'exercice clos le 2 février 2020, la Société a acquis 50,1 % des actions émises et en circulation de Dollarcity. Le montant total des différences temporaires imposables associées à cette participation dans une entreprise commune, dont les passifs d'impôt différé connexes n'étaient pas comptabilisés au 2 février 2020, s'élève à 10,3 M\$. Aucun passif d'impôt différé n'a été comptabilisé au titre des différences temporaires associées à cette participation dans une entreprise commune puisque la Société contrôle le moment où ces différences se résorberont et puisqu'il n'est pas probable qu'elles se résorbent dans un avenir prévisible.

## Dollarama inc.

Notes annexes

**2 février 2020 et 3 février 2019**

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### 15 Instruments financiers

#### *Exposition au risque et gestion connexe*

Les activités de la Société l'exposent à divers risques financiers : risque de marché (notamment le risque de change et le risque de taux d'intérêt lié à la juste valeur et aux flux de trésorerie), risque de crédit et risque de liquidité. Le programme de gestion des risques de la Société met l'accent sur le caractère imprévisible du marché des capitaux et vise à réduire au minimum ses incidences défavorables éventuelles sur la performance financière de la Société. La Société utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition à certains risques.

La gestion du risque est exécutée par le service des finances dans le cadre de pratiques approuvées par le conseil d'administration de la Société. Le service des finances identifie, évalue et couvre les risques financiers selon les besoins de la Société. Le conseil d'administration établit un cadre de référence pour la gestion globale du risque qui touche à de nombreux secteurs de risque, notamment, sans s'y limiter, le risque de change, le risque de taux d'intérêt, le risque de crédit et l'utilisation d'instruments financiers dérivés.

#### **a) Catégories d'évaluation**

Les actifs et les passifs financiers ont été classés dans des catégories qui déterminent leur base d'évaluation et, pour les éléments évalués à la juste valeur, qui indiquent si les variations de la juste valeur sont inscrites à l'état consolidé du résultat net et du résultat global. Ces catégories sont, pour les actifs, l'évaluation au coût amorti ou à la juste valeur par le biais de l'état consolidé du résultat net et du résultat global et, pour les passifs, l'évaluation au coût amorti ou à la juste valeur par le biais de l'état consolidé du résultat net et du résultat global. Le tableau qui suit présente la valeur comptable des actifs et des passifs pour chacune de ces catégories au :

	<b>2 février 2020 \$</b>	<b>3 février 2019 \$</b>
		<b>Chiffres retraités<sup>1)</sup></b>
<b>Actifs</b>		
<b>Coût amorti</b>		
Trésorerie	90 464	50 371
Créances	34 965	35 843
Total au coût amorti	<u>125 429</u>	<u>86 214</u>
<b>Juste valeur par le biais du résultat net</b>		
Instruments financiers dérivés	3 876	5 505
<b>Passifs</b>		
<b>Coût amorti</b>		
Dettes d'exploitation et charges à payer <sup>2)</sup>	243 570	191 438
Dividendes à verser	13 737	12 650
Obligations locatives	1 514 748	1 402 820
Dettes à long terme	1 876 783	1 898 228
Total du coût amorti	<u>3 648 838</u>	<u>3 505 136</u>
<b>Juste valeur par le biais du résultat net</b>		
Instruments financiers dérivés	267	872

<sup>1)</sup> Les états financiers consolidés reflètent l'adoption de la norme IFRS 16 le 4 février 2019. Se reporter aux notes 3 et 6 pour plus de précisions sur l'adoption de la norme IFRS 16. Les chiffres comparatifs ont été retraités.

<sup>2)</sup> Compte non tenu des dettes d'exploitation non contractuelles.

## Dollarama inc.

Notes annexes

**2 février 2020 et 3 février 2019**

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

---

### 15 Instruments financiers (suite)

#### *Évaluations de la juste valeur*

La valeur comptable des instruments financiers est présentée à l'état consolidé de la situation financière à la juste valeur ou au coût amorti selon les méthodes comptables appliquées par la Société. Les actifs et passifs financiers courants, qui incluent la trésorerie, les créances, les dettes d'exploitation et charges à payer, et les dividendes à verser, se rapprochent de leur juste valeur compte tenu de leur échéance immédiate ou à court terme.

La hiérarchie des justes valeurs selon laquelle la Société évalue ses instruments financiers comporte les trois niveaux suivants :

Niveau 1 – prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 – données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (tels que les prix) ou indirectement (à savoir les données dérivées de prix);

Niveau 3 – données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

#### **b) Dérivés**

Les dérivés sont uniquement utilisés aux fins de couverture économique et non comme des placements spéculatifs. Toutefois, lorsque les dérivés ne remplissent pas les critères pour la comptabilité de couverture, ils sont classés comme détenus à des fins de transaction, aux fins comptables, et sont comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net. Ils sont présentés dans les actifs ou passifs courants dans la mesure où ils sont censés être réglés dans les 12 mois suivant la date de clôture de la période considérée.

La Société dispose d'une convention-cadre de compensation pour la très grande majorité des dérivés, mais aucun montant n'avait été compensé au 2 février 2020 ou au 3 février 2019.

## Dollarama inc.

Notes annexes

**2 février 2020 et 3 février 2019**

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### 15 Instruments financiers (suite)

Le sommaire qui suit présente la valeur nominale contractuelle, le taux contractuel moyen pondéré, le poste de l'état de la situation financière et la juste valeur estimative des instruments financiers dérivés au 2 février 2020 et au 3 février 2019 :

	Valeur nominale contractuelle	Taux contractuel moyen pondéré	État de la situation financière	Juste valeur – Actif (passif)	Nature de la relation de couverture
	\$ US/\$ CA	\$ US/\$ CA	Poste	Autres données observables importantes (niveau 2)	Récurrente
	\$			\$	
<b>Au 2 février 2020</b>					
<b>Instruments de couverture</b>					
Contrat de change à terme en dollars américains	410 000	1,31	Actifs courants	3 876	Couverture de flux de trésorerie
Contrats de change à terme en dollars américains	41 000	1,33	Passifs courants	(267)	Couverture de flux de trésorerie
	<u>451 000</u>			<u>3 609</u>	
<b>Au 3 février 2019</b>					
<b>Instruments de couverture</b>					
Contrats de change à terme en dollars américains	385 000	1,30	Actifs courants	5 505	Couverture de flux de trésorerie
Contrats de change à terme en dollars américains	100 000	1,32	Passifs courants	(872)	Couverture de flux de trésorerie
	<u>485 000</u>			<u>4 633</u>	

Les contrats de change à terme sont libellés dans la même devise que celle dans laquelle sont libellés les achats de stocks futurs hautement probables; par conséquent, le ratio de couverture est de 1:1.

#### *Inefficacité de la couverture*

La Société documente officiellement les relations entre les instruments de couverture et les éléments couverts, ainsi que les objectifs et stratégies de gestion du risque qui sous-tendent les opérations de couverture.

L'efficacité de la couverture est déterminée dès l'origine de la relation de couverture et par des évaluations prospectives périodiques de l'efficacité pour s'assurer qu'il existe une relation économique entre l'élément couvert et l'instrument de couverture.

En ce qui concerne les couvertures d'achats en devises, la Société ou ses filiales concluent des relations de couverture lorsque les principales conditions de l'instrument de couverture correspondent exactement aux conditions de l'élément couvert. La Société effectue par conséquent une évaluation qualitative de l'efficacité.

En ce qui concerne les couvertures d'achats en devises, l'inefficacité peut survenir si le moment de la transaction prévue change par rapport à l'estimation initiale ou si le risque de crédit de la Société ou de la contrepartie change.

Pour les exercices clos le 2 février 2020 et le 3 février 2019, aucune inefficacité n'a été comptabilisée.

## Dollarama inc.

Notes annexes

**2 février 2020 et 3 février 2019**

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

---

### 15 Instruments financiers (suite)

#### c) Risque de marché

##### i. Risque de change

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle de la Société. Comme les entrées de trésorerie sont principalement libellées en dollars canadiens, la Société est exposée aux fluctuations du taux de change du dollar canadien par rapport au dollar américain lorsqu'elle paie en dollars américains des dépenses relatives à des marchandises importées, lorsqu'elle calcule le solde du prix de l'acquisition de sa participation de 50,1 % dans Dollarcity et lorsqu'elle comptabilise sa quote-part du résultat net de Dollarcity.

Des contrats de change à terme sont conclus en vue de gérer le risque de fluctuations des devises associé aux achats prévus en dollars américains de marchandises vendues dans les magasins. Ces contrats à terme sont achetés à des fins de couverture des flux de trésorerie dans le cadre du processus de gestion des risques de la Société et sont désignés comme instruments de couverture des achats futurs de marchandises hautement probables (« élément couvert »). Selon la politique de la Société, les principales conditions des contrats à terme doivent correspondre aux éléments couverts.

À chaque date de clôture, la Société évalue l'efficacité des couvertures de flux de trésorerie afin de s'assurer que la relation de couverture entre l'instrument de couverture et l'élément couvert demeure hautement efficace.

Les contrats de change à terme sont désignés comme instruments de couverture et comptabilisés à la juste valeur déterminée selon les cours du marché et d'autres données observables. La Société désigne ses contrats de change à terme comme couvertures de la variabilité des flux de trésorerie futurs hautement probables attribuables à une transaction prévue (couvertures de flux de trésorerie). La juste valeur des contrats de change à terme est calculée en utilisant les taux de change à terme à la date de l'évaluation et la valeur résultante est ramenée à la valeur actualisée.

Pour l'exercice clos le 2 février 2020, des profits liés à la juste valeur cumulés de 13 661 \$ (2 152 \$ au 3 février 2019) sur des contrats de change à terme ont été reclassés depuis le cumul des autres éléments du résultat global vers la valeur comptable des stocks.

Les profits ou pertes liés à la juste valeur cumulés sont comptabilisés dans les stocks avant d'être reclassés dans le coût des produits vendus. Par conséquent, les ajustements sont effectués au titre des variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, dans le tableau consolidé des flux de trésorerie. La variation de la juste valeur aux fins du calcul de l'inefficacité de la couverture s'établit comme suit :

	<b>2 février 2020</b>	<b>3 février 2019</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Élément couvert		
Couverture de flux de trésorerie sur les contrats de change à terme	(1 024)	40 354

Au 2 février 2020 et au 3 février 2019, une variation de 10 % du dollar canadien par rapport au dollar américain sur les comptes monétaires en dollars américains, toute autre variable demeurant constante, aurait eu une incidence respective favorable ou défavorable d'environ 718 \$ et 1 121 \$ sur le résultat net.

## Dollarama inc.

Notes annexes

**2 février 2020 et 3 février 2019**

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

---

### 15 Instruments financiers (suite)

#### ii. *Risque de taux d'intérêt*

Le risque de taux d'intérêt de la Société découle de sa dette à long terme. La dette à long terme portant intérêt à des taux variables expose les flux de trésorerie de la Société au risque de taux d'intérêt. La dette à long terme portant intérêt à des taux fixes expose la juste valeur de ces emprunts au risque de taux d'intérêt.

Sur une base trimestrielle, la Société analyse son exposition au risque de taux d'intérêt. Elle simule différents scénarios, tenant compte des refinancements, du renouvellement des positions actuelles, d'autres sources de financement et des couvertures. En se fondant sur ces scénarios, la Société calcule l'incidence sur le résultat de variations données des taux d'intérêt. La Société utilise souvent des emprunts à taux variable pour financer une partie de ses activités d'exploitation et de ses dépenses d'investissement. Ces obligations exposent la Société au risque de variation de ses versements d'intérêt par suite de fluctuations des taux d'intérêt. Au 2 février 2020, 68 % (67 % au 3 février 2019) de la dette de la Société portait intérêt à taux fixe et 32 % (33 % au 3 février 2019), à taux variable. Une analyse par date d'échéance est fournie à la note 15 e) ci-après.

Au 2 février 2020 et au 3 février 2019, une variation de 100 points de base du taux CDOR de 3 mois, toute autre variable demeurant constante, aurait eu une incidence respective favorable ou défavorable d'environ 4 386 \$ et 4 560 \$ sur le résultat net.

#### d) **Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque que survienne une perte imprévue lorsqu'une tierce partie manque à ses obligations contractuelles. Les instruments financiers susceptibles d'exposer la Société au risque de crédit comprennent la trésorerie, les créances et les contrats dérivés.

La Société compense le risque de crédit en déposant sa trésorerie auprès de grandes institutions financières auxquelles les agences de notation reconnues mondialement ont attribué une notation élevée.

La Société est exposée au risque de crédit sur les montants à recevoir des propriétaires au titre des allocations du propriétaire et les créances d'exploitation auprès de tiers. Pour atténuer ce risque, la Société surveille le risque de crédit et peut retenir des paiements de compensation jusqu'à ce que ces montants soient entièrement reçus. Les autres créances d'exploitation importantes sont garanties par des lettres de crédit auxquelles il est possible de faire appel si la contrepartie est en situation de défaut des modalités de l'entente.

Aux fins du test de dépréciation des actifs financiers, la Société applique l'approche simplifiée prévue par IFRS 9 pour évaluer les pertes de crédit, selon laquelle une correction de la valeur pour pertes sur la durée de vie est comptabilisée pour toutes les créances d'exploitation. Au 2 février 2020, une tranche importante des créances était garantie par des lettres de crédit. La correction de valeur pour pertes de crédit attendues comptabilisée au titre des créances n'était pas importante au 2 février 2020 et au 3 février 2019.

La Société ne conclut des contrats dérivés qu'avec de grandes institutions financières pour l'achat de ses contrats à terme en dollars américains, comme il est indiqué ci-dessus, et a conclu des conventions-cadres de compensation pour la majeure partie de ces contrats dérivés.

## Dollarama inc.

Notes annexes

**2 février 2020 et 3 février 2019**

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### 15 Instruments financiers (suite)

#### e) Risque de liquidité

Le risque de liquidité désigne le risque que la Société ne soit pas en mesure de remplir ses obligations lorsqu'elles deviennent exigibles.

La dette de la Société est cautionnée par Dollarama S.E.C. et par Dollarama GP Inc.

La Société a pour objectif de conserver suffisamment de liquidités pour régler ses passifs financiers à mesure qu'ils arrivent à échéance et de continuer de respecter les clauses restrictives de nature financière de la convention de crédit et de l'acte de fiducie régissant les billets non garantis de premier rang. La Société gère le risque de liquidité par différents moyens, dont l'examen de ses soldes de trésorerie et des flux de trésorerie prévus tirés des activités d'exploitation et affectés aux dépenses d'investissement.

Au 2 février 2020, la Société avait des billets non garantis de premier rang, dont une tranche d'un montant en capital total de 1 875 000 \$ (1 875 000 \$ au 3 février 2019) était en cours, et elle disposait de crédit autorisé et disponible de 499 531 \$ (469 367 \$ au 3 février 2019) aux termes de la facilité de crédit (se reporter à la note 11).

La direction estime qu'au 2 février 2020 et au 3 février 2019, la durée moyenne jusqu'à l'échéance de la dette engagée de la Société, soit les billets non garantis de premier rang et les emprunts sur la facilité de crédit, était de 1,9 an et de 2,9 ans, respectivement.

Le tableau suivant présente l'analyse des passifs financiers non dérivés de la Société, selon un classement des échéances en fonction de la période à courir entre la date de l'état de la situation financière et la date d'échéance contractuelle. Les montants ci-dessous sont ceux des flux de trésorerie non actualisés contractuels au 2 février 2020. Les dettes d'exploitation et charges à payer ne tiennent pas compte des passifs non liés à des contrats (comme les passifs d'impôt découlant d'exigences réglementaires imposées par les gouvernements).

(en milliers de dollars)	Moins de 3 mois \$	De 3 mois à 1 an \$	De 1 à 5 ans \$	Plus de 5 ans \$	Total \$
Dettes d'exploitation et charges à payer	174 254	69 316	-	-	243 570
Dividendes à verser	13 737	-	-	-	13 737
Obligations locatives <sup>1)</sup>	65 205	162 515	758 100	772 738	1 758 558
Remboursement de capital sur :					
les billets à taux fixe à 3,55 %	-	-	500 000	-	500 000
les billets à taux fixe à 2,203 %	-	-	250 000	-	250 000
les billets à taux fixe à 2,337 %	-	-	525 000	-	525 000
les billets à taux variable de série 3	-	300 000	-	-	300 000
les billets à taux variable de série 2	300 000	-	-	-	300 000
la facilité de crédit	-	-	-	-	-
Versements d'intérêts sur :					
les billets à taux fixe à 3,55 %	-	17 750	53 250	-	71 000
les billets à taux fixe à 2,203 %	-	5 508	11 015	-	16 523
les billets à taux fixe à 2,337 %	-	12 269	6 135	-	18 404
les billets à taux variable <sup>2)</sup>	3 632	5 088	-	-	8 720
	<u>556 828</u>	<u>572 446</u>	<u>2 103 500</u>	<u>772 738</u>	<u>4 005 512</u>

<sup>1)</sup> Représentent les loyers annuels de base et les autres montants payés aux propriétaires qui sont fixes ou qui varient en fonction d'un indice ou d'un taux.

<sup>2)</sup> D'après les taux d'intérêt en vigueur le 2 février 2020.



## **15 Instruments financiers (suite)**

### **f) Gestion du capital**

La structure du capital de la Société est composée d'actions ordinaires, de billets non garantis de premier rang, de la facilité de crédit, d'options sur actions des employés et des administrateurs, du déficit et du cumul des autres éléments du résultat global. La Société gère sa structure du capital et apporte des changements selon la conjoncture économique et les conditions touchant ses actifs.

La Société surveille son capital à l'aide de nombreuses mesures financières, notamment le ratio d'endettement, soit le total de la dette ajusté (la somme i) du total de la dette à long terme et ii) du total des obligations locatives), divisé par le BAIIA consolidé (le résultat ajusté avant intérêts, impôt et dotation aux amortissements).

La gestion du capital de la Société vise les objectifs suivants :

- conserver une base de capital suffisamment élevée pour maintenir la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché et soutenir le développement futur de la Société;
- maintenir une structure du capital souple qui optimise le coût du capital à un risque acceptable et qui protège la capacité de la Société d'honorer ses obligations financières;
- procurer des liquidités suffisantes pour soutenir la stratégie de croissance.

Dans le cadre de la gestion de la structure de son capital, la Société surveille le rendement tout au long de l'exercice pour s'assurer que les besoins en fonds de roulement sont pourvus au moyen des flux de trésorerie tirés des activités d'exploitation, des dépôts bancaires disponibles et, au besoin, d'emprunts bancaires. La gestion de la structure du capital peut exiger des ajustements pour appuyer la stratégie globale de l'entreprise ou pour l'adapter à l'évolution de la conjoncture économique et du risque. Aux fins du maintien ou de l'ajustement de la structure de son capital, la Société peut : émettre des actions ou contracter de nouveaux emprunts; réduire le montant de la dette existante; racheter des actions aux fins d'annulation dans le cadre d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités; et ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires.

La Société doit respecter des clauses restrictives de nature financière aux termes de la convention de crédit et de l'acte de fiducie régissant les billets non garantis de premier rang, qui font l'objet d'un calcul trimestriel. Ces clauses restrictives comprennent un ratio d'endettement et un ratio de couverture des intérêts. En date du 2 février 2020, la Société respectait toutes ces clauses restrictives.

## Dollarama inc.

Notes annexes

**2 février 2020 et 3 février 2019**

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### 16 Résultat par action ordinaire

#### a) De base

Le résultat de base par action ordinaire est obtenu en divisant le résultat attribuable aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

	<b>2 février 2020</b>	<b>3 février 2019</b> Chiffres retraités <sup>1)</sup>
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société	564 039 \$	544 986 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice ( <i>en milliers</i> )	313 910	324 460
Résultat net de base par action ordinaire	1,80 \$	1,68 \$

<sup>1)</sup> Les états financiers consolidés reflètent l'adoption de la norme IFRS 16 le 4 février 2019. Se reporter aux notes 3 et 6 pour plus de précisions sur l'adoption de la norme IFRS 16. Les chiffres comparatifs ont été retraités.

#### b) Dilué

Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour tenir compte d'une conversion présumée de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives. La Société calcule, pour les options sur actions, sa seule catégorie d'actions ordinaires potentiellement dilutives, le nombre d'actions qui pourraient avoir été acquises à la juste valeur (déterminée comme le cours annuel moyen du marché pour les actions de la Société) compte tenu du prix d'exercice des options sur actions en cours. Le nombre d'actions ainsi calculé est comparé au nombre d'actions qui auraient été émises si les options sur actions avaient été exercées, majoré de la charge de rémunération non comptabilisée, le cas échéant.

	<b>2 février 2020</b>	<b>3 février 2019</b> Chiffres retraités <sup>1)</sup>
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société et utilisé dans le calcul du résultat net de base et dilué par action ordinaire	564 039 \$	544 986 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice ( <i>en milliers</i> )	313 910	324 460
Nombre présumé d'options sur actions exercées ( <i>en milliers</i> )	3 275	3 944
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le calcul du résultat net dilué par action ordinaire ( <i>en milliers</i> )	317 185	328 404
Résultat net dilué par action ordinaire	1,78 \$	1,66 \$

<sup>1)</sup> Les états financiers consolidés reflètent l'adoption de la norme IFRS 16 le 4 février 2019. Se reporter aux notes 3 et 6 pour plus de précisions sur l'adoption de la norme IFRS 16. Les chiffres comparatifs ont été retraités.

Au 2 février 2020, 536 700 options sur actions avaient un effet antidilutif, car le cours moyen des actions sous-jacentes était inférieur au prix d'exercice des options sur actions (549 000 au 3 février 2019).

## Dollarama inc.

Notes annexes

**2 février 2020 et 3 février 2019**

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

---

### 17 Transactions entre parties liées

#### b) Famille Rossy

Au 2 février 2020, le solde des obligations locatives à payer à des entités sous le contrôle de la famille Rossy s'élevait à 52 419 \$ (61 991 \$ au 3 février 2019).

Les frais de location facturés par des entités sous le contrôle de la famille Rossy et non pris en compte dans les obligations locatives ont totalisé 7 013 \$ pour l'exercice clos le 2 février 2020 (6 940 \$ au 3 février 2019, compte tenu des charges liées au centre de distribution engagées jusqu'au 21 février 2018, date à laquelle la Société en a fait l'acquisition).

Ces transactions ont été évaluées au coût, qui correspond à la juste valeur, soit le montant de la contrepartie établie aux conditions du marché.

#### c) Dollarcity

En 2013, Dollarama International, filiale entièrement détenue par la Société, a conclu une convention de licence et de services avec Dollarcity. Au 2 février 2020, la créance à recevoir à Dollarcity pour les produits vendus, les actifs sous licence et les services fournis aux termes de la convention de licence et de services totalisait 20 585 \$ US (27 248 \$), et ce montant est garanti par des lettres de crédit jusqu'à concurrence de 20 000 \$ US (26 474 \$). Pour la période allant du 14 août 2019 au 2 février 2020, les produits vendus à Dollarcity qui sont expédiés directement à partir des entrepôts de la Société se sont établis à 7 054 \$ US (9 309 \$).

Aux termes de la convention entre actionnaires datée du 14 août 2019, les actionnaires fondateurs de Dollarcity ont une option de vente selon laquelle ils peuvent exiger, dans certaines circonstances, que Dollarama International rachète les actions de Dollarcity qu'ils détiennent à la juste valeur de marché. Ce droit peut être exercé dans le cours normal des activités à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2022, sous réserve de seuils relatifs à la taille de la transaction, de seuils d'actionnariats obligatoires et de périodes de blocage, entre autres conditions et restrictions. Ce droit pourrait aussi être exercé lorsque surviennent certains événements extraordinaires, notamment un changement de contrôle de la Société et la vente de Dollarcity.

L'information financière ci-dessous représente la quote-part de 50,1 % revenant à la Société du résultat d'exploitation, du résultat net et des autres éléments du résultat global de Dollarcity pour la période allant du 14 août 2019 au 31 décembre 2019, date de fin d'exercice de Dollarcity.

	<b>2 février 2020</b>
	<b>\$</b>
	<hr/>
Résultat d'exploitation	16 925
Résultat net	10 263
Autres éléments du résultat global	907
Résultat global	11 170

## Dollarama inc.

Notes annexes

**2 février 2020 et 3 février 2019**

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

---

### 17 Transactions entre parties liées (suite)

#### c) Rémunération des principaux dirigeants et des administrateurs

La rémunération et les paiements fondés sur des actions versés aux administrateurs et aux principaux dirigeants (soit le président et chef de la direction, le chef de la direction financière, la chef de l'exploitation, le premier vice-président, Division des importations et le vice-président, Approvisionnement mondial, désignés comme les membres de la haute direction visés) pour les exercices clos aux dates indiquées ci-après s'établissent comme suit :

	<b>2 février 2020</b>	<b>3 février 2019</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Avantages à court terme	6 574	9 087
Régime de retraite à cotisations définies	68	72
Paiements fondés sur des actions	4 622	3 258
	<u>11 264</u>	<u>12 417</u>

Aux termes de leur contrat de travail respectif et dans l'hypothèse où un congédiement sans motif sérieux ou un congédiement déguisé se serait produit le 31 janvier 2020, soit le dernier jour ouvrable de l'exercice de la Société clos le 2 février 2020, les membres de la haute direction visés auraient eu le droit de recevoir d'éventuels paiements supplémentaires représentant environ 9 600 \$. Dans l'éventualité d'un congédiement sans motif sérieux ou d'un congédiement déguisé, le membre de la haute direction visé peut exercer les options dont il a déjà acquis les droits à la date du congédiement i) dans les 30 jours qui suivent la date du congédiement ou ii) à l'expiration d'un délai de dix (10) ans après la date de l'attribution, si ce délai est plus court. Dans l'hypothèse où le congédiement aurait eu lieu le 31 janvier 2020, dernier jour ouvrable de l'exercice clos le 2 février 2020, les membres de la haute direction visés, pris collectivement, auraient eu le droit de recevoir à l'exercice de leurs options des sommes s'élevant à 57 628 \$.

## Dollarama inc.

Notes annexes

**2 février 2020 et 3 février 2019**

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### 18 Charges, classées par nature, prises en compte à l'état consolidé du résultat net et du résultat global

	2 février 2020 \$	3 février 2019 \$ Chiffres retraités <sup>1)</sup>
<b>Coût des produits vendus</b>		
Coût des marchandises vendues, main-d'œuvre, transport et autres coûts	2 001 917	1 838 076
Frais d'occupation	133 016	126 440
Total du coût des produits vendus	<u>2 134 933</u>	<u>1 964 516</u>
<b>Dotation aux amortissements</b>		
Dotation à l'amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation	227 057	219 508
Dotation à l'amortissement des immobilisations incorporelles	15 728	13 870
Total de la dotation aux amortissements	<u>242 785</u>	<u>233 378</u>
<b>Avantages du personnel</b>		
Salaires	417 737	384 342
Rémunération fondée sur des actions	5 448	6 466
Régime de retraite à cotisations définies	5 923	5 573
Total de la charge au titre des avantages du personnel	<u>429 108</u>	<u>396 381</u>
<b>Coûts de financement</b>		
Charge d'intérêts et frais bancaires	97 928	92 299
Amortissement des frais d'émission de titres de créance	2 677	2 298
Total des coûts de financement	<u>100 605</u>	<u>94 597</u>

<sup>1)</sup> Les états financiers consolidés reflètent l'adoption de la norme IFRS 16 le 4 février 2019. Se reporter aux notes 3 et 6 pour plus de précisions sur l'adoption de la norme IFRS 16. Les chiffres comparatifs ont été retraités.

## Dollarama inc.

### Notes annexes

#### 2 février 2020 et 3 février 2019

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### 19 Information sur le tableau des flux de trésorerie

#### a) Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement

Le tableau qui suit présente les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement pour les exercices clos aux dates indiquées ci-après :

	2 février 2020 \$	3 février 2019 \$ Chiffres retraités <sup>1)</sup>
Créances	1 222	(24 341)
Charges payées d'avance	5 639	(8 394)
Stocks	(42 262)	(90 314)
Dettes d'exploitation et charges à payer <sup>2)</sup>	(12 600)	12 214
Impôt sur le résultat à payer	(36 355)	(4 889)
	<u>(84 356)</u>	<u>(115 724)</u>
Impôt sur le résultat payé en trésorerie	227 669	206 704
Intérêts payés en trésorerie	97 801	91 836

<sup>1)</sup> Les états financiers consolidés reflètent l'adoption de la norme IFRS 16 le 4 février 2019. Se reporter aux notes 3 et 6 pour plus de précisions sur l'adoption de la norme IFRS 16. Les chiffres comparatifs ont été retraités.

<sup>2)</sup> Le solde estimatif du prix d'acquisition de la participation de 50,1 % dans Dollarcity, d'un montant de 52 674 \$ US (69 816 \$), a été comptabilisé dans les dettes d'exploitation et charges à payer et a été exclu de la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement.

La trésorerie versée pour l'impôt sur le résultat et les intérêts consiste en des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

#### b) Activités de financement

Les variations des obligations découlant des activités de financement s'établissent comme suit :

	2 février 2020		3 février 2019	
	Dettes à long terme \$	Obligations locatives \$	Dettes à long terme \$	Obligations locatives \$
Solde au début de l'exercice	1 898 228	1 402 820	1 656 651	1 337 066
Variations sans effet sur la trésorerie :				
Dotation à l'amortissement des frais d'émission de titres de créance	2 677	-	2 298	-
Coûts de financement de la dette à long terme	1 138	-	5 045	-
Augmentation nette des obligations locatives	-	239 645	-	219 342
Autres	-	-	(2 854)	-
Variations ayant un effet sur la trésorerie :				
Produit (remboursement) net sur la dette à long terme	(25 000)	-	231 685	-
Paiement des frais d'émission de titres de créance	(260)	-	(3 597)	-
Paiement au titre des obligations locatives, montant net	-	(127 717)	-	(153 588)
Solde à la fin de l'exercice	<u>1 876 783</u>	<u>1 514 748</u>	<u>1 898 228</u>	<u>1 402 820</u>

## **Dollarama inc.**

Notes annexes

**2 février 2020 et 3 février 2019**

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

---

### **20 Événements postérieurs à la date de clôture**

#### **a) Dividende en trésorerie trimestriel**

Le 1<sup>er</sup> avril 2020, la Société a annoncé que son conseil d'administration avait approuvé un dividende en trésorerie trimestriel à l'intention des porteurs d'actions ordinaires de 0,044 \$ par action ordinaire. Le dividende en trésorerie trimestriel de la Société sera versé le 8 mai 2020 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 17 avril 2020. Le dividende est désigné comme un « dividende déterminé » aux fins de l'impôt du Canada.

#### **b) Programme de billets de trésorerie aux États-Unis**

Le 18 février 2020, la Société a annoncé l'établissement d'un programme de billets de trésorerie aux États-Unis par voie de placement privé, s'appuyant sur les dispenses d'inscription et d'obligations relatives au prospectus en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables (le « programme de billets de trésorerie aux États-Unis »).

Aux termes du programme de billets de trésorerie aux États-Unis, la Société peut émettre, à l'occasion, des billets de trésorerie non garantis dont l'échéance est d'au plus 397 jours à compter de la date d'émission (les « billets de trésorerie américains »). Le montant en capital total des billets de trésorerie américains en cours aux termes du programme de billets de trésorerie aux États-Unis ne peut à aucun moment dépasser 500 000 \$ US. Les billets de trésorerie américains sont des obligations non garanties directes de la Société et occupent le même rang que toutes les autres dettes non garanties et non subordonnées de la Société. Les billets de trésorerie américains sont cautionnés par Dollarama S.E.C. et par Dollarama GP Inc., filiales entièrement détenues par la Société. La Société entend affecter le produit de l'émission des billets de trésorerie américains aux fins générales de l'entreprise.

#### **c) Modification de la convention de crédit**

Le 14 février 2020, la Société et les prêteurs ont conclu la troisième convention de crédit modifiée et mise à jour qui reflète les modifications qu'il a été convenu d'apporter à la convention de crédit, notamment l'ajout d'une nouvelle facilité de crédit renouvelable, la facilité D, d'un montant de 300 000 \$, disponible jusqu'au 12 février 2021. Cette facilité supplémentaire fait passer le total des engagements de 500 000 \$ à 800 000 \$ et sert de garantie de liquidités aux fins du remboursement des billets de trésorerie américains émis à l'occasion dans le cadre du programme de billets de trésorerie aux États-Unis.

Le 13 mars 2020, la Société et les prêteurs ont conclu la première convention de modification de la troisième convention de crédit modifiée et mise à jour afin de proroger du 29 septembre 2021 au 29 septembre 2022 la date d'échéance de la facilité B et de la facilité C.

#### **d) COVID-19**

Après la clôture de l'exercice, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré que la propagation rapide de la maladie à coronavirus (« COVID-19 ») était devenue une pandémie. Cette pandémie a incité les gouvernements à l'échelle mondiale, notamment le Canada, à imposer des mesures d'urgence pour freiner la transmission du virus. Depuis le début du mois de mars 2020, la Société surveille de près les répercussions de la pandémie sur ses activités. Bien qu'à l'heure actuelle, les perturbations soient considérées comme temporaires, leur durée demeure incertaine. Au moment d'autoriser les présents états financiers pour des fins de publication, il n'était pas possible d'estimer de façon fiable la durée et la portée des récents événements ni l'incidence sur les résultats financiers et les activités de la Société.